RARE
AY
417
A62

ALMANACH
DES
FAMILLES
DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1892

(QUINZIÈME ANNÉE)

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-onze, par J. B. Rolland & Fils, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTRÉAL.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME

LIBRAIRES-ÉDITEURS

1603, RUE NOTRE-DAME

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

EXPOSITION DE LA JAMAÏQUE EN 1891

UNE MÉDAILLE D'OR.

Fabrique à Saint-Jérôme, P. Q.

J. B. ROLLAND & FILS.

AGENTS ET DÉPOSITAIRES

6 à 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTRÉAL

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, rue Saint-Paul.

Récompenses accordées à la Compagnie de Papier Rolland pour ses divers Papiers :

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS, 1885 :
UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

EXPOSITION DU DOMINION, A MONTRÉAL, 1884 :
UNE MÉDAILLE D'OR.
DEUX MÉDAILLES D'ARGENT.
QUATRE MÉDAILLES DE BRONZE.

EXPOSITION PROVINCIALE, A QUÉBEC, 1887 :
SIX MÉDAILLES D'OR.
DEUX MÉDAILLES DE BRONZE

EXPOSITION DU DOMINION, A TORONTO, 1887 :
UNE MÉDAILLE D'ARGENT.
(*La plus haute récompense.*)

Papier d'Impression, blanc et teinté. Papier-Ecolier. Papier Fooiscap.

SEULE USINE EN CANADA qui fabrique les papiers EXTRA-FINS et FINS, PAPIER-TOILE pour registres de banques, etc., etc.

"CANADA" "DONNACONA" "STANDARD" "C. P. R." "LEDGER" et "RECORD".

Papiers à Lettres et à Billet, qualité supérieure, avec enveloppes aux marques suivantes "PONTIAC" "PERFECTION" "DONNACONA" "MILLE-ISLES."

Factures, Etats de comptes, Mémorandums, En-têtes de Lettres, etc.

Fabrication d'enveloppes blanches et de couleurs.

Réglage et façonnage des Papiers dans tous les genres exécutés à la fabrique de la Compagnie.

ECHANTILLONS FOURNIS SUR DEMANDE.

ALMANACH

DES

FAMILLES

DE

J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1892

(QUINZIÈME ANNÉE)

Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-onze, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTRÉAL.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS.

A NOS LECTEURS.

L'Almanach des Familles dont l'éloge n'est plus à faire se distingue surtout par deux éminentes qualités : *instruire et amuser en instruisant.* Ce cachet lui a mérité l'accueil si bienveillant que le public lui accorde chaque année et que cette quinzième étition ne devra pas manquer de rencontrer, car il trouvera encore dans la première partie un excellent choix de *légendes, histoires, charades, énigmes, etc.*, suivies *d'intéressants résumés statistiques* sur le Canada et du *recensement de* 1891 ; dans la deuxième partie de nombreux *secrets d'économie domestique* et *rurale*, le *tableau des régistrateurs, les Cours de justice, le tarif des postes, les lois de chasse et de pêche, etc., etc.*

LES ÉDITEURS.

Comput ecclésiastique pour 1892.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire)..... 12
Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire) ..... J
Cycle solaire (il est de 28 ans) 25
Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège) 5
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année) ..... c. b
Lettre du Martyrologe..... a

Fêtes mobiles.

Septuagésime.....	14 février	Pentecôte	5 juin
Les Cendres.....	2 mars	Sainte-Trinité	12 juin
Dim. de la Passion.....	3 avril	Fête-Dieu.....	16 juin
" des Rameaux....	10 avril	1er dim. de l'Avent	27 nov.
PAQUES.....	17 avril	Dimanches après la Pentecôte.....	24
Rogations	23, 24 et 25 mai		
Ascension.....	26 mai		

Quatre-Temps

Printemps ..... les 9, 11 et 12 mars.
Été ..... les 8, 10 et 11 juin.
Automne..... les 21, 23 et 24 septembre.
Hiver ..... les 14, 16 et 17 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le PRINTEMPS, le 19 mars, à 10 h. 28 m. du soir (*Equinoxe,*) c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'ETÉ, le 20 juin, à 6 h. 30 m. du soir.

L'AUTOMNE, le 22 septembre, à 9 h. 5 m. du matin. (*Equinoxe,*) c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).

L'HIVER, le 21 décembre, à 3 h. 25 m. du matin.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 25 mars, l'Annonciation.
Le 26 mai, l'Ascension.
Le 16 juin, la Fête-Dieu.
Le 29 juin, SS. Pierre et Paul.
Le 1er novembre la Toussaint.
Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 25 décembre, Noël.

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.
Le 1er janvier, la Circoncision.
Le 6 janvier, l'Epiphanie.
Le 2 mars, les Cendres.
Le 25 mars, l'Annonciation.
Le 15 avril, Vendredi saint.
Le 18 avril, Lundi de Pâques.
Le 24 mai, Fête de la Reine.
Le 26 mai, l'Ascension.
Le 16 juin, la Fête-Dieu.
Le 29 juin, SS. Pierre et Paul.
Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 8 déc., l'Immaculée Concept.
Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 1er mars inclusivement, et du 25 avril au 26 novembre aussi inclusivement.

Ères de l'année 1892.

De la création (4926 suivant les Bénédictins)	6855
De la période Julienne	6605
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc.	1892
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril	2645
" " de Québec, 3 juillet	284
" " de Montréal, 17 mai	250
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11 12 octobre	400
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier, 16 juillet	358
De la cession du Canada, à l'Angleterre, 9 février	129
De la république des Etats-Unis, 4 juillet	116
De la république française, 4 septembre	22
De la Puissance du Canada, 1er juillet	25
Du règne de S. S. Léon XIII, 20 février	14
" " de la reine Victoria I, 20 juin	55

Observations météorologiques, etc.

En 1890.—Première gelée d'automne, 7 octobre.
" " neige " 31 octobre.
" Commencement de l'hiver, 3 décembre.
En 1891.—Première traverse en voiture sur la glace, de Longueuil à Hochelaga, 27 décembre.
" La glace du St-Laurent part vis-à-vis la ville, 10 avril
" Arrivée des premiers vapeurs, *Laprairie* et *Longueuil*, le 18 avril.
" Arrivée du premier navire d'outre-mer vapeur *Charrington*, le 27 avril.
" Première gelée d'automne, 11 octobre.
" Première neige d'automne, 18 octobre.

Nota.—Pour le détail des années précédentes, voir nos Almanachs des années dernières.

BAROMÈTRE PERPÉTUEL.

Le tableau ci-dessous, préparé pour le climat de la Grande-Bretagne par le célèbre astronome Herschel, a été modifié par des hommes compétents, de manière à convenir au climat du Canada.

Si la nouvelle Lune, la pleine, le 1er quartier, ou le dernier arrivent :	EN ÉTÉ.	EN HIVER.
Entre minuit et 2 h. du matin....	Beau	Forte gelée, à moins que le vent ne vienne du sud ou de l'ouest.
" 2 et 4 "	Frais, fréquentes ondées	Neige et tempête.
" 4 et 6 "	Pluie	" "
" 6 et 8 "	Vent et pluie	Tempête.
" 8 et 10 "	Variable	Neige, si le vent est à l'est ou à l'ouest.
" 10 et 12 "	Fréquentes ondées....	Neige, si le vent est à l'ouest.
Entre midi et 2h. p.m..	Très pluvieux.....	Neige ou froid.
" 2 et 4 " ..	Variable	Beau et doux.
" 4 et 6 " ..	Beau	Beau.
" 6 et 8 " ..	Beau, si le vent est N O ..... Pluie, s'il est sud ou S. O	Beau et gelée, si le vent est N ou N. E Pluie ou neige, s'il est sud ou sud-ouest.
" 8 et 10 " ..	" " "	" " "
" 10 et minuit	Beau	Beau et froid.

N. B.—Les prédictions de ce tableau seront d'autant plus correctes que les changements de la lune s'effectueront plus près de midi ou de minuit.
Le tableau de l'été est plus exact que celui de l'hiver.

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (4 juin) ; des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL, (28 juin) ; de la solennité de l'ASSOMPTION, (20 août) ; de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (24 décembre) ;

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 3, 4 et 5 mars ;

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson et des œufs, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Apparence des Planètes pour 1892.

Vénus, sera étoile du soir jusqu'au 9 juillet, et étoile du matin le reste de l'année.

Mercure, sera étoile du matin du 19 janvier au 30 mars, du 16 mai au 28 juillet, du 11 septembre au 22 novembre, étoile du soir les autres parties de l'année.

Jupiter, sera étoile du soir jusqu'au 20 mars ; puis étoile du matin jusqu'au 12 octobre ; ensuite étoile du soir, de nouveau, le reste de l'année.

Eclipses durant l'année 1892.

Il y aura cette année deux eclipses du soleil et deux de la lune.

Le 26 avril, eclipse totale du soleil, entre 2 h. 52 m. et 7 h. 9 m. du soir ; invisible en Canada.

Le 11 mai, éclipse partielle de la lune ; entrée dans l'ombre à 4 h. 15 m. ; sortie de l'ombre à 7 h. 41 m. du soir ; visible partiellement en Canada. la lune étant éclipsée à son lever.

Le 20 octobre, éclipse partielle du soleil, entre 11 h. 20 m. du matin et 4 h. 2 . du soir ; la plus grande phase de l'éclipse à 1 h. 41 m ; visible en Canada.

Le 4 novembre éclipse totale de la lune ; entrée dans l'ombre à 9 h. 15 m. du matin ; sortie à 0 h. 26 m. du soir ; commence ent de l'éclipse totale à 10 h. 28 m. ; milieu de l'éclipse 10 h. 50 m. ; visible dans la partie Nord-Ouest du Canada.

Explication des signes et abréviations.

La colonne CL. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour ; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs ; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q , Premier Quartier.
P. L., Pleine Lune. D. Q , Dernier Quartier.
H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER — 31 JOURS

CONSACRÉ À L'ENFANT JÉSUS. SIGNE DU VERSEAU.

Les jours croissent de 1 h. 5 minutes.

☾ P. Q. le 6 à 8 h. 18m. du soir. | ☽ D. Q. le 21 à 10 h. 48m. du soir
● P. L. le 13, à 10 h. 32m. du soir | ○ N. L. le 29 à 11 h 44m du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.	SOLEIL. Cou.	LUNE L.	LUNE C.
				H. M	H. M.	H.	M.
Vend.	1	b	CIRCONCISION, doub. 2 cl. (d'oblig.)	7 47	4 21	6	00
Sam.	2	r	Octave de St. Etienne, doub.	7 47	4 22	7	16
DIM.	3	b	Octave de St. Jean, doub.	7 47	4 23	8	35
Lundi	4	r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 46	4 24	9	53
Mardi	5	b	Vigile de l'Epiphanie, semid.	7 46	4 25	11	10
Merc.	6	b	ÉPIPHANIE, 1re cl. (d'oblig.)	7 46	4 26	matin	
Jeudi	7	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 28	0	27
Vend.	8	b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	1	44
Sam.	9	b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	3	01
DIM.	10	b	Du dim. dans l'Octave, semid.	7 44	4 31	4	17
Lundi	11	b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	5	32
Mardi	12	b	De l'Octave, semid.	7 42	4 33	6	41
Merc.	13	b	Octave de l'Épiphanie, doub.	7 42	4 34	lever	
Jeudi	14	b	St. Hilaire, Ev. et Doct., doub.	7 42	4 35	5	06
Vend.	15	b	St. Paul, ermite, doub.	7 40	4 37	6	15
Sam.	16	r†	St. Marcel, P M., semid.	7 40	4 38	7	24
DIM.	17	b	2 Ép. S. NOM DE JÉSUS, doub. 2 cl.	7 39	4 39	8	30
Lundi	18	b	Chaire de St. Pierre à Rome, d. m.	7 39	4 41	9	34
Mardi	19	r†	St. Canut, M., semid.	7 38	4 42	10	38
Merc.	20	r	SS. Fabien et Sébast., MM. semid	7 37	4 43	11	40
Jeudi	21	r	Ste. Agnès, V. M., doub.	7 36	4 45	matin	
Vend.	22	r†	SS. Vinc. et Anastase, MM. semid.	7 35	4 46	0	44
Sam.	23	b	Épousailles de la B.V.M., d.m.	7 34	4 47	1	48
DIM.	24	r*	3 Ep. St. Timothée, Ev. et M., doub.	7 33	4 49	2	56
Lundi	25	b	Conversion de St. Paul d. m.	7 32	4 51	4	04
Mardi	26	r	St. Polycarpe, E. M., doub.	7 32	4 52	5	11
Merc.	27	b	St. Jean Chrysostôme, E.D., doub.	7 32	4 53	6	14
Jeudi	28	b†	Du SS. Sacrement, semid.	7 31	4 54	7	08
Vend.	29	b	St. François de Sales, E.D., doub.	7 31	4 56	couch	
Sam.	30	r†	Ste. Martine, V.M., semid.	7 30	4 58	6	4
DIM.	31	b*	4 Ep. St. Pierre Nolasque, C., doub.	7 28	5 0	7	37

Jour de l'an beau,
Mois d'août chaud.
Sécheresse en janvier,
Richesse au fermier.

Le vent du jour de l'an
Existe la moitié de l'année.
Tonnerre en janvier,
Récolte abondante.

Le vendredi, chose certaine,
Est le plus beau ou le plus vilain de la semaine.

RS

EAU.

m. du soir
m du m.

ou.	LUNE L.	C.
M.	H.	M.
21	6	00
22	7	16
23	8	35
24	9	53
25	11	10
26	matin	
28	0	27
29	1	44
30	3	01
31	4	17
32	5	32
33	6	41
34	lever	
35	5	06
37	6	15
38	7	24
39	8	30
41	9	34
42	10	38
43	11	40
45	matin	
46	0	44
47	1	48
49	2	56
51	4	04
52	5	11
53	6	14
54	7	08
56	couch	
58	6	4
0	7	37

n
nnée.

JANVIER.

1 couvert froid, grésil
2 pluie abondante, ce soir neige.
3 neige sans pause
4 couvert plus froid
5 temps couvert, pluie
6 tempête neige et vent froid
7 couvert
8 temps clair. Nuit bon
9 Do. Do.
10 Do. Do.
11 soleil intermittent
12 pluie tout le jour
13 neige Do.
14 couvert
15 Do.
16 soleil inter. très froid
17 beau Do.
18 neige
19 beau, plus froid
20 Do. Do.
21 couvert froid modéré
22 neige légère Do.
23 neige abondante Do.
24 soleil intermittent Do.
25 neige légère
26 ~~Do. Do.~~ neige abondante
27 soleil peu froid
28 neige continue Do.
29 ~~Do.~~ Do. Do.
30 ~~Do.~~ Do. Do.
31 temps neigeux Do.

FEVRIER 29 JOURS

CONS. AUX D. DE LA S. VIERGE — SIGNE DES POISSONS.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☾ P. Q. le 5, à 4 h. 44 m. du matin | ☽ D Q. le 20 à 7h. 2[illegible]m. du soir.
● P. L. le 12, à 2 h. 44 m. du soir | ○ N. L le 27 à 10h. 53m du soir.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev	SOLEIL. Cou.	LUNE. L.	LUNE. C.
				H. M.	H. M.	H. M.	
Lundi	1	r	St. Ignace, E. M. doub.	7 27	5 1	8	56
Mardi	2	b	PURIFICATION de la B. V. M., d. 2 cl	7 26	5 2	10	15
Merc.	3	r†	St Blaise, Ev. M. S. (b† St Joseph) (1)	7 25	5 3	11	34
Jeudi	4	b	St André Corsini. E. et C., doub.	7 23	5 5	matin	
Vend.	5	r	Ste. Agathe, V. M., doub.	7 22	5 6	0	51
Sam.	6	b	St Tite, E. et C., doub.	7 20	5 8	2	08
DIM.	7	b	5 Ep. St Romuald, abbé, doub. (Sol. Pur.)	7 19	5 9	3	23
Lundi	8	b	St. Jean de Matha, C. doub.	7 18	5 11	4	34
Mardi	9	b†	St Raymond de Penn., C., semid.	7 17	5 13	5	34
Merc.	10	b	Ste Scolastique, V. doub.	7 16	5 14	6	22
Jeudi	11	b	Ste Geneviève V. doub.	7 14	5 16	7	03
Vend.	12	b	St Ildefonse, E. C., doub.	7 13	5 17	Lever	
Sam.	13	r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 11	5 18	6	13
DIM.	14	vl*	SEPTUAGÉSIME, semid, 2 cl.	7 9	5 19	7	22
Lundi	15	b	Sept fondateurs des Servites, conf. d	7 8	5 20	8	26
Mardi	16	r	Prière de Notre-Seigneur d. m.	7 6	5 22	9	28
Merc.	17	b	St Cyrille d'Alexand. E. D., d. (du 14)	7 4	5 24	10	32
Jeudi	18	r	St Siméon, E. M. doub.	7 3	5 25	11	31
Vend	19	vl*	De la Férie (r† Passion de N.-S.)	7 1	5 27	matin	
Sam.	20	b†	De l'Imm. Conception, semid.	7 0	5 28	0	41
DIM.	21	vl*	SEXAGÉSIME, semid. 2 cl.	6 59	5 30	1	47
Lundi	22	b	Chaire de St. Pierre à Ant., d. m.	6 57	5 31	2	54
Mardi	23	r	De la Passion de N.-S., d. m.	6 55	5 33	3	58
Merc.	24	b	*Vig.* St. Pierre Damien, E. et D., d. (du 23)	6 53	5 34	4	55
Jeudi	25	r	ST MATHIAS, Apôtre, doub. 2 cl.	6 51	5 35	5	44
Vend.	26	b†	Ste Marg. de Cortone, P. semid.	6 49	5 37	6	23
Sam.	27	b†	De l'Imm. Conception, semid.	6 47	5 39	couch	
DIM.	28	vl	QUINQUAGÉSIME, semid, 2 cl.	6 46	5 39	6	32
Lundi	29	vl†	De la Férie (b† SS. Anges.)			7	53

Prenez bien garde au lendemain,
De la St-Blaise (3) s'il est serein,
Car cela présage une année
Très fertile et bien fortunée ;
S'il neige ou pleut sera cherté.

Vent du midi qui gèle,
Vent du nord qui dégèle,
Femme qui parle latin
Font mauvaise fin.
Février doux, année dure.

Quand l'année est bissextile,
Méfiez-vous de l'année avant et l'année après.

(1) Nous avons indiqué dans le calendrier, entre parenthèses, les jours où les prêtres, s'ils le veulent, peuvent dire les offices votifs, ces offices sont marqués ainsi (b. SS. Anges, —r. SS. Apôtres, etc.) Les lettres b et r indiquent la couleur des ornements ; *rouges*, le mardi et le vendredi ; *blancs*, les autres jours.

RS

SSONS.

n. du soir.
m du soir.

IL. Cou.	LUNE. L. C.
. M.	H. M.
1	8 56
2	10 15
3	11 34
5	matin
6	0 51
8	2 08
9	3 23
11	4 34
13	5 34
14	6 22
16	7 03
17	Lever
18	6 13
19	7 22
20	8 26
22	9 28
24	10 32
25	11 31
27	matin
28	0 41
30	1 47
31	2 54
33	3 58
34	4 55
35	5 44
37	6 23
39	couch
39	6 32
	7 53

,
ble,

ure.

ours où les
t marqués
ent la cou-
res jours.

FÉVRIER.

1 soleil intermittent peu froid
2 neige, quelques flocons
3 neige
4 Do. très froid
5 soleil inter. très froid
6 Do. mois froid
7 couvert Do.
8 neige
9 neige
10 beau
11 neige grand vent plus froid
12 neige tempête Do. temp. et
13 soleil, grand vent, très froid
14 beau, Do.
15 neige en abondance temp. de vent.
16 beau, grand vent.
17 très beau. froid, grand vent
18 Do. Do. Do.
19 temps couvert
20 neige, temps
21 couvert Do.
22 Do. Do.
23 soleil, beau, les dalles commencent
24 Do. Do. Do. printemps
25 soleil vif, vent plus frais
26 Do. Do.
27 temp. chaude, très froid
28 Do. Do.
29 Do. Do.

MARS — 31 JOURS

CONSACRÉ À SAINT JOSEPH. SIGNE DU BÉLIER.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

☾ P. Q. le 5, à 2 h. 20m. du soir | ☽ D. Q le 21, à 0 h. 22 m. du soir.
● P. L. le 13, à 8 h. 1m. du mat. | ○ N. L. le 28, à 8 h. 23 m du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.	SOLEIL. Cou.	LUNE. L.	LUNE. C.
				H. M	H. M	H. M.	
Mardi	1	vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres.)	6 44	5 42	9	15
Merc.	2	vl	LES CENDRES.	6 42	5 43	10	36
Jeudi	3	vl†	De la Férie, (b† St Sacrement.)	6 40	5 44	11	57
Vend.	4	r	De la Couronne d'Epines, d. m.	6 39	5 45	matin	
Sam.	5	b†	St. Casimir, C., semid., doub.	6 37	5 47	1	16
DIM.	6	vl*	1ER DU CARÊME, semid. 1 cl.	6 36	5 48	2	27
Lundi	7	b	St. Thomas d'Aquin, C. D. doub.	6 34	5 49	3	30
Mardi	8	b	St. Jean de Dieu, conf., doub.	6 31	5 51	4	23
Merc.	9	b	*Q. Tps.* Ste. Françoise, Ve., doub.	6 29	5 53	5	04
Jeudi	10	r†	SS. 40 Martyrs, semid.	6 27	5 54	5	36
Vend.	11	r	*Q. Tps.* Ste. Lance et Sts Clous, d. m.	6 25	5 55	6	02
Sam.	12	b	*Q. Tps.* St. Grégoire, P. et D., doub.	6 24	5 56	6	23
DIM.	13	vl	2E DU CARÊME, semid. 2 cl.	6 22	5 58	lever	
Lundi	14	vl†	De la Férie (b†. SS. Anges.)	6 20	5 59	7	20
Mardi	15	vl†	De la Férie (r† SS. Apôtres).	6 18	6 1	8	22
Merc.	16	vl†	De la Férie, (b† St .Joseph.)	6 16	6 2	9	26
Jeudi	17	b	St Patrice, E. et C., doub. m.	6 14	6 3	10	30
Vend.	18	r	Du St Suaire, d. m.	6 11	6 4	11	36
Sam.	19	b	S. JOSEPH, pat. de l'Egl. Cath. d. 1 cl.	6 10	6 6	matin	
DIM.	20	vl*	3e DU CARÊME, semid. 2 cl. (Sol. St. Jos)	6 9	6 7	0	42
Lundi	21	b	St Benoit, abbé, doub. maj.	6 7	6 8	1	46
Mardi	22	b	St Gabriel archange, d. m (du 18)	6 5	6 9	2	45
Merc.	23	b	St Thuribe, E. C., d.	6 3	6 11	3	37
Jeudi	24	b	St Cyrille de Jérusalem, E. D. doub.	6 1	6 12	4	19
Vend.	25	b	ANNONCIATION. 2 cl. d'ob. [(du 20).	5 59	6 13	4	52
Sam.	26	r	Des Cinq Plaies de N. S., d. m. (hier)	5 57	6 14	5	19
DIM.	27	vl	4E DU CARÊME, semid. 2 cl.	5 55	6 16	5	44
Lundi	28	b†	S. Jean de Capistran, C.. semid.	5 53	6 17	couch	
Mardi	29	b	S. Jean Damascène, C. D., doub (du 27)	5 52	6 18	8	08
Merc.	30	v †	De la Férie (b† St Joseph)	5 50	6 20	9	33
Jeudi	31	v †	De la Férie (b† St Sacrement)	5 47	6 21	10	56

S'il gèle le jour des 40 martyrs
Il gèlera 40 nuits.
Au commencement ou à la fin,
Mars a son poison et venin.

Mars pluvieux
An disetteux.
Printemps sec
Été pluvieux.

Le plus fort vent des premiers jours du Carême.
Le plus souvent dans l'année est le même.

1	temps [illegible]	[illegible]
2	Do.	Do.
3	Do.	Do.
4	[illegible]	[illegible]
5	Do.	Do.
6	[illegible]	[illegible]
7	Do.	Do.
8	[illegible]	[illegible]
9	[illegible]	[illegible]
10	Do.	Do.
11	[illegible]	[illegible]
12	[illegible]	[illegible]
13	[illegible]	[illegible]
14	temps [illegible]	[illegible]
15	Do.	Do.
16	Do.	Do.
17	Do.	[illegible]
18	[illegible]	Do.
19	[illegible]	[illegible]
20	temps [illegible], [illegible]	[illegible]
21	[illegible]	Do.
22	très beau	Do.
23	pluie	[illegible]
24	temps [illegible]	[illegible]
25	t. Do. couvert	Do.
26	très [illegible]	[illegible]
27	beau, Do.	[illegible]
28	Do.	Do.
29	Do.	très doux
30	[illegible]	[illegible]
31	Do.	Do.

URS

BÉLIER.

2 m. du soir
23 m du m.

LEIL. Cou.	LUNE. L. C.
H. M	H. M.
5 42	9 15
5 43	10 36
5 44	11 57
5 45	matin
5 47	1 16
5 48	2 27
5 49	3 30
5 51	4 23
5 53	5 04
5 54	5 36
5 55	6 02
5 56	6 23
5 58	lever
5 59	7 20
6 1	8 22
6 2	9 26
6 3	10 30
6 4	11 36
6 6	matin
6 7	0 42
6 8	1 46
6 9	2 45
6 11	3 37
6 12	4 19
6 13	4 52
6 14	5 19
6 16	5 44
6 17	couch
6 18	8 08
6 20	9 33
6 21	10 56

6.

AVRIL 30 JOURS

CONS. A N. D. AUXILIATRICE. SIGNE DU TAUREAU.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

☾ P. Q. le 4, à 1 h. 27 m. du m | ☽ D Q le 20 à 1 h. 6 m. du m.
● P. L. le 12 à 1 h. 31 m. du m. | ○ N. L. le 26, à 4 h 52 m. du s.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.		Cou.		LUNE L. C	
				H.	M	H.	M.	H	M.
Vend.	1	r	Précieux sang de N. S., d. m.	5	44	6	22	matin	
Sam.	2	b	St. François de Paule, C., doub.	5	44	6	23	0	14
DIM.	3	vl*	PASSION, semid. 1 cl.	5	42	6	24	1	23
Lundi	4	b	St. Isidore, E. et D., doub.	5	41	6	25	2	20
Mardi	5	b	St. Vincent Ferrier, C., doub.	5	39	6	27	3	06
Merc.	6	vl†	De la Férie. (1).	5	37	6	29	3	40
Jeudi	7	vl†	De la Férie.	5	36	6	30	4	08
Vend.	8	b	Notre-Dame de Pitié, d. m.	5	33	6	31	4	30
Sam.	9	vl†	De la Férie.	5	32	6	32	4	49
DIM.	10	vl	RAMEAUX, 1 cl. semid.	5	30	6	33	5	05
Lundi	11	vl	De la Férie.	5	28	6	34	5	22
Mardi	12	vl	De la Férie.	5	26	6	36	Lever	
Merc.	13	vl	De la Férie.	5	24	6	37	8	21
Jeudi	14	b	JEUDI SAINT, 1 cl.	5	22	6	38	9	28
Vend.	15	n	VENDREDI SAINT, 1 cl.	5	20	6	40	10	34
Sam.	16	b	SAMEDI SAINT, 1 cl.	5	18	6	42	11	40
DIM.	17	b	PAQUES, doub. 1 cl.	5	17	6	43	matin	
Lundi	18	b	De l'Octave, } doub. 1re. cl.	5	15	6	44	0	39
Mardi	19	b	De l'Octave, } doub. 1re. cl.	5	13	6	45	1	31
Merc.	20	b	De l'Octave, } semid.	5	11	6	47	2	16
Jeudi	21	b	De l'Octave, } semid.	5	10	6	48	2	51
Vend.	22	b	De l'Octave, } semid.	5	8	6	49	3	21
Sam.	23	b	De l'Octave, } semid.	5	6	6	50	3	45
DIM.	24	b*	1 *Pâq.* QUASIMODO, doub.	5	5	6	51	4	07
Lundi	25	r	St. Marc, Ev'g., d. 2 cl. (proc. rog. vl)	5	3	6	53	4	30
Mardi	26	r†	SS Clet et Marcellin, PP. et MM. s. (2)	5	2	6	54	couch	
Merc.	27	b	St. Léon P. et D., d. (du 11) (3)	5	0	6	56	8	25
Jeudi	28	b	St. Paul de la Croix, C.. doub.	4	58	6	57	9	49
Vend.	29	r	St. Pierre, M., doub.	4	56	6	58	11	06
Sam.	30	b*	Ste. Catherine de Sienne, V., doub.	4	55	6	59	matin	

Quand saint Marc n'est pas beau,
Pas de fruits à noyau.
L'hiver n'est point passé
Que la lune rousse n'ait décliné.

Ciel bleu foncé
Vent renfoncé.
Beaucoup de poisson,
Petite moisson.

Le vent que l'on bénit le jour des Rameaux
Règne le plus souvent toute l'année.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.
(2) Dans le diocèse de Montréal, N. D. du Bon-Conseil. d. m. (*orn. bl.*)
(3) Dans le diocèse de Montréal (r†) SS. Clet et Marcellin PP. et MM. semid.

URS

TAUREAU.

n. 6 m. du m.
1 52 m. du s.

LEIL.		LUNE
. Cou.		L. C
H.	H. M.	H. M.
4	6 22	matin
4	6 23	0 14
2	6 24	1 23
1	6 25	2 20
9	6 27	3 06
7	6 29	3 40
6	6 30	4 08
3	6 31	4 30
2	6 32	4 49
0	6 33	5 05
8	6 34	5 22
6	6 36	Lever
4	6 37	8 21
2	6 38	9 28
0	6 40	10 34
8	6 42	11 40
7	6 43	matin
5	6 44	0 39
3	6 45	1 31
	6 47	2 16
	6 48	2 51
	6 49	3 21
	6 50	3 45
	6 51	4 07
	6 53	4 30
	6 54	couch
	6 56	8 25
	6 57	9 49
	6 58	11 06
	6 59	matin

on,

bl.)
M. semid.

AVRIL.

1 [illegible]
2 [illegible]
3 [illegible]
4 [illegible]
5 [illegible]
6 [illegible]
7 [illegible]
8 [illegible]
9 [illegible]
10 [illegible]
11 [illegible]
12 [illegible]
13 soleil entier Do. [illegible]
14 Do. [illegible]
15 Do. Do. pas tient
16 couvert Do.
17 [illegible]
18 [illegible]
19 Do. [illegible]
20 soleil entier [illegible]
21 Do. [illegible]
22 couvert [illegible]
23 Do. [illegible]
24 soleil froid, [illegible]
25 soleil, fort vent froid, fort de la nuit
26 couvert, un peu de pluie le soir, terrible
27 soleil intermittent vent froid
28 couvert humide, Do.
29 Do. Do.
30 Do. Do. Do.

MAI — 31 JOURS

CONSACRÉ À MARIE. — SIGNE DES GÉMEAUX.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

☾ P. Q. le 3, à 2 h. 17 m. du s. | ☽ D. Q. le 19, à 9 h. 58 m. du m.
● P. L. le 11, à 6 h. 4 m. du s. | ○ N. L. le 26, à 0 h. 54 m. du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H. M	SOLEIL. Cou. H. M	LUNE. L. H. M	LUNE. C. H. M
DIM.	1	r	2 *Pâq.* SS. PHILIPPE ET JAC, Ap., d. 2 cl.	4 54	7 0	0	11
Lundi	2	b	St Athanase, E. et D. doub.	4 53	7 1	1	03
Mardi	3	r	INV. DE LA STE CROIX, d. 2 cl.	4 51	7 3	1	43
Merc.	4	b	Ste Monique Ve., doub.	4 50	7 4	2	12
Jeudi	5	b	St Pie V., P., C. doub.	4 49	7 5	2	35
Vend.	6	r	St Jean dev. la porte latine d. m.	4 47	7 7	2	54
Sam.	7	r	St Stanislas, E. et M. doub.	4 45	7 8	3	12
DIM.	8	b	3 *Pâq.* PATRON. ST. JOSEPH, d. 2 cl.	4 43	7 9	3	29
Lundi	9	b	St Grégoire de Naz., E. D., d.	4 42	7 10	3	46
Mardi	10	b	St Antonin E. C., doub.	4 41	7 11	4	04
Merc.	11	b	St François Hiéronymo, C., d.	4 40	7 12	4	23
Jeudi	12	r†	St Nérée etc., MM. semid.	4 39	7 13	lever	
Vend.	13	b	STE FAMILLE DE J.M.J., d. 2 cl. (du 2 D)	4 37	7 15	9	31
Sam.	14	b	App. de St. Michel, Arc., d. m. (du 8)	4 36	7 16	10	34
DIM.	15	b	4 *Pâq.* St. Isidore le laboureur, C., d.	4 35	7 17	11	29
Lundi	16	b†	St Ubald, E. et C., semid.	4 34	7 18	matin	
Mardi	17	r	St Jean Nepomucène, M. d.	4 33	7 19	0	15
Merc.	18	r	St Venant, M. doub.	4 32	7 20	0	52
Jeudi	19	b	St Pierre Célestin, P. C. d.	4 31	7 20	1	23
Vend.	20	b†	St Bernardin, C., semid.	4 30	7 22	1	48
Sam.	21	b	St Paschal, C. doub.	4 29	7 23	2	10
DIM.	22	b	5 *Pâq.* Du Dimanche, semid.	4 28	7 24	2	31
Lundi	23	b	*Rog.* S. Anselme, E. D. doub. (du 21 avril)	4 27	7 25	2	52
Mardi	24	b	*Rog.* N.-D. de Bonsecours, d. m.	4 27	7 27	3	15
Merc.	25	b	*Rog.* St. Grégoire VII, P. et C., doub.	4 26	7 28	3	43
Jeudi	26	b	ASCENSION, d. 1re. cl. (d'oblig.)	4 25	7 29	couch	
Vend.	27	b†	Ste Marie Mad. de Pazzi, V., semid.	4 24	7 30	9	52
Sam.	28	b	St Augustin de Cant, E. C., doub.	4 23	7 31	10	51
DIM.	29	b	Dimanche dans l'Oct., semid.	4 22	7 32	11	38
Lundi	30	b†	De l'Octave, semid.	4 21	7 33	matin	
Mardi	31	b	Ste Angèle de Mérici, V., d.	4 20	7 34	0	12

En mai rosée, en mars grésil
Pluie abondante au mois d'avril.
Le laboureur est plus content,
Que s'il avait beaucoup d'argent.

Fleur de mai
Il faut s'y fier.
A l'Ascension
Le dernier fresson.

Tout ce qui pousse au printemps est bon pour la soupe,
Ce qu'on épargne sur la semence
Manque au temps de la moisson.

RS

MEAUX.

58 m. du m.
54 m. du m.

EIL.		LUNE.	
	Cou.	L.	C.
H.	M	H.	M.
7	0	0	11
7	1	1	03
7	3	1	43
7	4	2	12
7	5	2	35
7	7	2	54
7	8	3	12
7	9	3	29
7	10	3	46
7	11	4	04
7	12	4	23
7	13	lever	
7	15	9	31
7	16	10	34
7	17	11	29
7	18	matin	
7	19	0	15
7	20	0	52
7	20	1	23
7	22	1	48
7	23	2	10
7	24	2	31
7	25	2	52
7	27	3	15
7	28	3	43
7	29	couch	
7	30	9	52
7	31	10	51
7	32	11	38
7	33	matin	
7	34	0	12

on.
oupe,

MAI.

1 temps couvert, vent froid
2 Do. Do pluie
3 temps couvert, fort vent, très doux
4 Do. Do. Do.
5 soleil inter. plus froid
6 couvert Do.
7 Do. Do.
8 temps clair, froid
9 Do. Do.
10 Do. plus doux
11 pluie froid
12 temps calme et pluvieux doux
13 temps clair plus doux
14 très beau Do.
15 soleil inter. frais
16 Do. Do.
17 temps doux Do.
18 Do. très chaux
19 beau plus frais.
20 couvert Do.
21 pluie Do.
22 Do. Do.
23 Do
24 Do.
25 beau
26 soleil inter plus doux
27 pluie Do.
28 beau
29 un peu de pluie
30 le beau, chaud
31 Do. très chaud

JUIN — 30 JOURS

CONS. AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS. — SIGNE DE L'ÉCREVISSE.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

☾ P. Q. le 2, à 4h. 57 m. du m. | ☽ D. Q. le 17 à 4 h. 6 m. du soir.
● P. L. le 10, à 8 h. 38 m. du m. | ○ N. L. le 24 à 9 h. 12 m. du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES	SOLEIL Lev. H	M	Cou. H	M	LUNE. L. H	M	C.
Merc.	1	b†	De l'Octave, semid. (1)	4	20	7	34	0	39	
Jeudi	2	b	Octave de l'Ascension, d.	4	20	7	36	1	00	
Vend.	3	b†	De la Férie	4	19	7	37	1	19	
Sam.	4	r	*Jeûne*, De la Vigile.	4	19	7	37	1	36	
DIM.	5	r	PENTECOTE, doub. 1re. cl.	4	18	7	38	1	52	
Lundi	6	r	De l'Octave } 1re cl.	4	18	7	38	2	09	
Mardi	7	r	De l'Octave } 1re cl.	4	17	7	39	2	27	
Merc.	8	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave. } semid.	4	17	7	40	2	50	
Jeudi	9	r	De l'Octave. } semid.	4	17	7	40	3	18	
Vend.	10	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave. } semid.	4	17	7	41	Lever		
Sam.	11	r	*Q. Tps. Jeûne.* De l'Octave. } semid.	4	17	7	42	9	23	
DIM.	12	b	1 *Pent.* STE. TRINITÉ, d. 2e cl.	4	16	7	42	10	14	
Lundi	13	b	St. Antoine de Padoue, C. doub.	4	16	7	43	10	54	
Mardi	14	b	St. Basile, E. et D., doub.	4	16	7	43	11	26	
Merc.	15	r	St. Barnabé, Ap. doub m. (du 11)	4	16	7	44	11	53	
Jeudi	16	b	FETE-DIEU, 1re cl., (d'oblig.)	4	16	7	44	matin		
Vend.	17	b	De l'Octave, semid.	4	16	7	44	0	15	
Sam.	18	b	De l'Octave, semid.	4	16	7	45	0	35	
DIM.	19	b	2 *Pent*, Ste Julienne de Fal. (Proce s.)	4	16	7	46	0	55	
Lundi	20	b	De l'octave semid. [Sol. de S. J.-Bte.)	4	16	7	46	1	17	
Mardi	21	b	St. Louis de Gonzague, conf. doub.	4	16	7	46	1	42	
Merc.	22	b	De l'octave semid.	4	16	7	47	2	15	
Jeudi	23	b	*Vig.* Octave de la Fête-Dieu.	4	17	7	47	2	54	
Vend.	24	b	ST. JEAN-BAPTISTE, doub, 1re cl.	4	17	7	47	couch		
Sam.	25	b	Sacré-Cœur de Jésus d. 1re cl. (hier)	4	18	7	47	9	29	
DIM.	26	r	3 *Pent.* SS Jean et P. MM., d. (S. S. C)	4	18	7	47	10	09	
Lundi	27	b†	De l'octave de S. J.-B., semid.	4	18	7	46	10	40	
Mardi	28	b†	*Vig. Jeûne*, S Léon II P. et C., sem.	4	19	7	46	11	03	
Jeudi	29	r	ST. PIERRE ET PAUL, d. 1re cl. d'obl.	4	19	7	46	11	23	
Vend.	30	r	Commémoration de St Paul, d. maj	4	20	7	46	11	40	

S'il pleut le jour de la Trinité,
Il pleut treize dimanches de suite.
St-Pierre pluvieux
Trente jours douteux.

Pentecôte pluvieux
N'est pas avantageux.
Année de raves,
Année de santé.

Si la pluie a commencé du 7 au 10 juin et continué jusqu'au 12, le mois de juillet sera très-pluvieux.

(1) Dans le diocèse de Montréal, N. D. de Grâce, d. m. (*orn. bl.*)

JUIN.

1	beau, très chaud				
2	pluie				
3	beau				
4	pluie				
5	Do.				
6	beau				
7	Do.				
8	couvert pluie le soir				
9	pluie soir intermittent				
10	beau chaud				
11	soleil entier.				
12	couvert				
13	beau nuit tonnerre				
14	Do. un peu pluie				
15	beau				
16	soleil entier pluie légère				
17	beau pluie légère				
18	Do.				
19	pluie abondante.				
20	Do. Do.				
21	beau, soirée couvert.				
22	temps chaud.				
23	soleil entier.				
24	Do. Do.				
25	Do Do.				
26	pluie				
27	plusieurs fortes averses				
28	soleil intermittent				
29	fortes averses				
30	pluie abondante				

JUILLET — 31 JOURS

CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG. SIGNE DU LION.

Les jours décroissent de 58 minutes.

☾ P. Q. le 1, à 9 h. 18m. du s. | ☽ D. Q. le 16 à 8 h. 53m du s.
● P. L. le 9 à 8 h. 49 m. du s. | ● N. L. le 23 à 6 h. 36 m. du s.
☾ P. Q. le 31, à 2 h. 50 m. du s.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H	M	Cou. H.	M	LUNE L H.	C M.
Vend.	1	b	Octave St. Jean-Baptiste, doub.	4	20	7	46	11	57
Sam.	2	b	VISIT. DE LA B. V. MARIE, 2 cl.	4	21	7	46	matin	
DIM.	3	r	7 *Pent.* PRÉCIEUX SANG, d. 2 cl.	4	22	7	46	0	14
Lundi	4	r†	De l'Octave des SS. Apôtres, semid.	4	23	7	45	0	32
Mardi	5	b	S. Michel des Saints, conf. doub.	4	23	7	45	0	53
Merc.	6	r	Octave de SS. Pierre et Paul, d.	4	24	7	44	1	18
Jeudi	7	b	SS. Cyrille et Méthode, Ev. et C., d.	4	24	7	44	1	49
Vend	8	b†	Ste. Elisabeth, de Portugal, Ve. se-	4	25	7	44	2	30
Sam.	9	r	SS Zénon, etc. MM., doub. [mid	4	26	7	44	lever.	
DIM.	10	vr	5 *Pent.* Du Dim. semid. (1)	4	26	7	42	8	53
Lundi	11	r†	St. Pie, P. et M., simple (b† SS. Anges)	4	27	7	42	9	28
Mardi	12	b	St. Jean Gualbert, Abbé, d.	4	27	7	42	9	56
Merc.	13	r†	St. Anaclet, P. M., semid.	4	28	7	41	10	20
Jeudi	14	b	St. Bonaventure, E. D., d.	4	29	7	41	10	41
Vend.	15	b†	St. Henri, Conf., semid.	4	30	7	41	11	01
Sam.	16	b	N. D. du Mont-Carmel, d. m.	4	31	7	40	11	21
DIM.	17	vr*	6 *Pent.* Du dimanche, semid.	4	32	7	39	11	44
Lundi	18	b	St. Camille de Lellis, C. doub.	4	33	7	38	matin	
Mardi	19	b	St. Vincent de Paul, C., doub.	4	34	7	37	0	12
Merc.	20	b	St. Jérôme Émilien, C. doub.	4	35	7	36	0	49
Jeudi	21	b†	Du St Sacrement, semid.	4	35	7	35	1	34
Vend.	22	b	Ste Marie Madeleine, doub.	4	37	7	34	2	30
Sam.	23	r	*Vig.* St. Apollinaire, E. M., doub.	4	38	7	33	couch	
DIM.	24	vr*	7 *Pent.* Du dimanche, semid.	4	39	7	32	8	37
Lundi	25	r	ST. JACQUES, Ap. d., 2 cl. (2)	4	40	7	31	9	04
Mardi	26	b	STE. ANNE, pat. la pr. de Q., d., 1 cl.	4	41	7	30	9	27
Merc.	27	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid.	4	42	7	30	9	45
Jeudi	28	r†	SS. Nazaire etc, MM. semid.	4	42	7	28	10	01
Vend.	29	b†	Ste. Marthe, V., semid.	4	44	7	27	10	18
Sam.	30	b†	De l'Octave de Ste Anne, semid.	4	45	7	26	10	35
DIM.	31	b	8 *Pent.* St. Ignace, C., d. (Sol. Ste Anne)	4	46	7	25	10	55

S'il fait beau les trois jours qui précèdent
La Saint-Jacques (25 juillet) le grain sera plein.
S'il fait beau le jour de la Saint-Martin, bonne récolte ;
S'il pleut, moisson molle.

(1) Dans les provinces de Québec, Montréal et Ottawa (excepté le diocèse de Montréal). Déd. des égl. d. 1 cl. avec oct. (*orn. bl.*)
(2). A Montréal, S. Jacques, titul. de la cathéd, d. 1 cl. avec oct.

JUILLET.

1	beau temps					
2						
3	très forte pluie					
4						
5	très beau					
6						
7						
8	un peu d'orage					
9	soleil entre. 1 forte ondée,					
10	beau					
11						
12						
13						
14						
15	un peu de pluie					
16						
17	soleil abondant					
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24	soleil inter.					
25	beau					
26	soleil très chaud, un averse					
27						
28	une averse et tonnerre					
29	belle					
30	couvert					
31	soleil entre					

AOUT

31 JOURS

CONS. AU S. CŒUR DE MARIE.

SIGNE DE LA VIERGE.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

● P. L. le 8 à 7h. 3m. du mat. | ◎ N L. le 22 à 6h. 4m. du mat
☽ D. Q le 15 à 1h. 43m. du mat | ☾ P Q. le 30 à 8h. 34m. du mat

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.		Cou		LUNE L.	C
				H	M	H.	M	H.	M
Lundi	1	b	St Pierre-ès-Liens, d. m.	4	48	7	24	11	17
Mardi	2	b	Oct. de Ste Anne doub.	4	50	7	22	11	45
Merc.	3	r†	Invention de St Etienne semid.	4	51	7	21	Matin	
Jeudi	4	b	St Dominique, C., doub. maj.	4	53	7	20	0	21
Vend.	5	b	N.-D. des Neiges, d. m.	4	53	7	19	1	10
Sam.	6	b	Transfigur. de N. S., d. m.	4	55	7	17	2	09
DIM	7	b	9 *Pent.* St. Cajetan, Conf., doub.	4	56	7	16	3	17
Lundi	8	r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4	57	7	14	lever	
Mardi	9	b	*Vig.* S. Alp. M. de Liguori, E D.d. (du 2)	4	58	7	12	3	23
Merc.	10	r	St Laurent, M, doub., 2 cl.	4	59	7	11	8	45
Jeudi	11	r	Ste Philomène, V. M., doub.	5	1	7	9	9	06
Vend.	12	b	Ste Claire, V., doub.	5	2	7	8	9	27
Sam.	13	vl†	*Messe de la Vigile* de l'Assomption.	5	3	7	7	9	49
DIM.	14	r*	10 *Pent.* Du Dimanche semid.	5	4	7	5	10	15
Lundi	15	b	ASSOMPTION, 1 cl.	5	5	7	3	10	48
Mardi	16	b	St. Roch, C. doub.	5	6	7	2	11	28
Merc.	17	r	Octave de St Laurent, d.	5	7	7	1	matin	
Jeudi	18	b	St Hyacinthe, C. doub.	5	8	6	59	0	21
Vend.	19	b†	De l'Octave, semid.	5	9	6	57	1	23
Sam.	20	b	*Jeûne* St Bernard, Abbé et Doct., d.	5	11	6	55	2	32
+ DIM	21	b	11 *Pent.* St. Joachim, d., 2 cl. (Sol del'As)	5	12	6	54	3	46
Lundi	22	b	Octave de l'Assomption, d.	5	13	6	52	couch	
Mardi	23	b	*Vig.* St Philippe Béniti C. doub.	5	14	6	50	7	49
Merc.	24	r	St. Barthélemi, Ap., d. 2 cl.	5	16	6	48	8	06
Jeudi	25	b†	St. Louis, roi, C., semid.	5	18	6	46	8	23
Vend.	26	r†	St. Zéphyrin, P. et M, s. (r† de la Pass.)	5	19	6	45	8	39
Sam.	27	b	St. Joseph de Cal., C., doub.	5	20	6	43	8	58
DIM.	28	b	12 *Pent.* T. S. Cœur de Marie, d.m.	5	21	6	41	9	18
Lundi	29	r	Décollation de St Jean-B., d. m.	5	22	6	40	9	44
Mardi	30	b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5	23	6	38	10	16
Merc.	31	b	St Raymond Nonnat. C., doub.	5	24	6	36	10	58

Le chaud à la Saint-Laurent,
Le froid à la Saint-Vincent,
S'il est grand fort peu s'en sent
Et la saison bonne nous rend.

Rouge du soir
Bon espoir,
Rouge du matin
Trompe le voisin.

On moissonne rarement de bon blé
dans un mauvais champ.

OURS

LA VIERGE.

4m. du mat
34m. du mat

SOLEIL.				LUNE	
ev.	Cou			L.	C
M	H.	M		H.	M
48	7	24		11	17
50	7	22		11	45
51	7	21		Matin	
53	7	20		0	21
53	7	19		1	10
55	7	17		2	09
56	7	16		3	17
57	7	14		lever	
58	7	12		3	23
59	7	11		8	45
1	7	9		9	06
2	7	8		9	27
3	7	7		9	49
4	7	5		10	15
5	7	3		10	48
6	7	2		11	28
7	7	1		matin	
8	6	59		0	21
9	6	57		1	23
1	6	55		2	32
2	6	54		3	46
3	6	52		couch	
4	6	50		7	49
6	6	48		8	06
8	6	46		8	23
9	6	45		8	39
0	6	43		8	58
1	6	41		9	18
2	6	40		9	44
3	6	38		10	16
4	6	36		10	58

n
n.

1 [illegible]
2 une forte averse [illegible]
3 soleil entier
4 Do. Do.
5 Do.
6 Temps couvert
7 soleil entier.
8 forte averse
9 Do.
10 soleil entier.
11 forte pluie
12 pluie continue
13 pluie (de pluie)
14 temps couvert et humide, quelques grains
15 soleil entier.
16 [illegible]
17 [illegible]
18 soleil [illegible]
19 [illegible]
20 [illegible]
21 [illegible]
22 [illegible]
23 Soleil Do. Do.
24 très beau
25 pluie toute la journée, frais
26 couvert Do.
27 beau
28 Do.
29 Do.
30 Do. nuit très froide
31 Do. Do. [illegible]

SEPTEMBRE — 30 JOURS

CONSACRÉ À SAINT MICHEL.

SIGNE DE LA BALANCE.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

P. L. le 6 à 4h. 13m. du soir | N. L. le 20 à 8h. 22m. du soi
D. Q. le 13 à 7h. 54m. du mat. | P. Q. le 29 à 1h. 25m. du ma

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.		Cou.		LUNE L.	
				H.	M.	H	M	H.	M
Jeudi	1	b	St. Augustin E.D., doub. (du 28 août)	5	26	6	34	11	5
Vend.	2	b†	St. Etienne, roi, C., semid.	5	28	6	32	mati	
Sam.	3	b†	De l'Imm. Concept., semid.	5	29	6	30	0	5
DIM.	4	vr	13 *Pent.* Du Dim. semid. (1)	5	30	6	28	2	0
Lundi	5	b†	St. Laurent Justinien, E. C., semid.	5	31	6	27	3	2
Mardi	6	vr†	De la Férie (r† SS Apôtres).	5	32	6	24	lever	
Merc.	7	vr†	De la Férie (b† St. Joseph).	5	33	6	23	7	0
Jeudi	8	b	NATIVITÉ DE LA B. V. M., 2 cl.	5	35	6	21	7	3
Vend.	9	b	St. Pierre Claver, C., doub.	5	36	6	19	7	5
Sam.	10	b	St. Nicolas Tolentin, C., d.	5	37	6	17	8	1
DIM.	11	b	14 *Pent.* S. N. de M. d.m. (sol. de la N. (2)	5	39	6	16	8	4
Lundi	12	b†	De l'Octave, semid.	5	39	6	14	9	2
Mardi	13	b†	De l'Octave, semid.	5	40	6	12	10	1
Merc.	14	r	Exalt. de la Ste. Croix d. m.	5	42	6	10	11	1
Jeudi	15	b	Octave de la Nativité, d.	5	43	6	7	mati	
Vend.	16	r†	SS. Corneille et Cyprien, MM., s. semid	5	44	6	6	0	2
Sam.	17	b	Stigm. de St. François, d.	5	45	6	4	1	3
DIM.	18	b	15 *Pent.* N. D. des 7 Douleurs, d. m.	5	46	6	2	2	4
Lundi	19	r	SS. Janvier, etc., MM., semid..	5	48	6	0	3	5
Mardi	20	r	*Vig.* SS. Eustache etc., MM. d	5	49	5	57	5	0
Merc	21	r	*Q. Tps.* ST. MATHIEU, Ap., 2 cl.	5	50	5	56	couch	
Jeudi	22	b	St. Thomas de Vil. E. C., d.	5	51	5	54	6	4
Vend.	23	r†	*Q. Tps.* St. Lin, P. M., semid.	5	52	5	52	7	0
Sam.	24	b	*Q. Tps.* Notre-D. de la Merci, d. m.	5	54	5	50	7	2
DIM.	25	vr	16 *Pent.* Du Dimanche semid.	5	56	5	48	7	4
Lundi	26	r†	SS. Cyprien et Just, MM. (s. b† SS Anges	5	56	5	46	8	1
Mardi	27	r†	SS. Côme et Damien MM. semid.	5	57	5	45	8	5
Merc.	28	r†	St Wenceslas M. semid.	5	59	5	43	9	3
Jeudi.	29	b	ST. MICHEL, et tous les SS. anges, 2 cl.	6	0	5	40	10	3
Vend.	30	b	St. Jérôme, C. D., doub.	6	2	5	38	11	4

Ce que le mois d'août ne mûrit pas
Ce n'est pas septembre qui le murira.
Pluie de Saint-Michel sans orage
D'un hiver doux est le présage.

Lune de mercredi
Femme barbue
Tous les cent ans
C'est assez d'une.

A la Saint-Mathieu les jours (21 sept.)
Sont égaux aux nuits dans leur cours.

(1) Dans le diocèse de Montréal, solennité antic. de la Nativité de la Sainte Vierge.

(2) Dans le diocèse de Montréal, S. N. de Marie, fête patronale, d. 1 cl. avec oct. (*orn. bl.*)

JOURS

E LA BALANCE.

es.
8h. 22m. du soi
1h. 25m. du ma

SOLEIL. Lev.	Cou.	LUNE L.	C
H. M.	H M	H.	M
5 26	6 34	11	5
5 28	6 32	matin	
5 29	6 30	0	5
5 30	6 28	2	0
5 31	6 27	3	2
5 32	6 24	lever	
5 33	6 23	7	0
5 35	6 21	7	3
5 36	6 19	7	5
5 37	6 17	8	1
5 39	6 16	8	4
5 39	6 14	9	2
5 40	6 12	10	1
5 42	6 10	11	1
5 43	6 7	matin	
5 44	6 6	0	2
5 45	6 4	1	3
5 46	6 2	2	4
5 48	6 0	3	5
5 49	5 57	5	0
5 50	5 56	couch	
5 51	5 54	6	4
5 52	5 52	7	0
5 54	5 50	7	2
5 56	5 48	7	4
5 56	5 46	8	1
5 57	5 45	8	5
5 59	5 43	9	3
6 0	5 40	10	3
6 2	5 38	11	4

rcredi
bue
nt ans
d'une.

té de la Sainte

e, d. 1 cl. ave

SEPTEMBRE.

1 pluie
2 beau
3 très beau, doux
4 Id. Id.
5 Id. Id.
6 beau un peu frais
7 Id. Id.
8 Id. Id.
9 très beau, plus doux
10 beau
11 couvert
12 Id. plus froid
13 pluie, beau
14 pluie
15 temps pluvieux et froid
16 couvert
17 beau
18 Id. temps frais
19 soleil inter. temps pluvieux
20 très beau
21 Id.
22 très beau, doux temps
23 couvert Id.
24 pluie Id. vers trois
25 beau Id. un violent orage cette nuit
26 Id. très beau ~~[illegible]~~
27 soleil inter ~~[illegible]~~
28 beau
29 Id. doux
30 très beau très doux

OCTOBRE 31 JOURS

CONS. AUX ANGES GARDIENS. SIGNE DU SCORPION.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

P. L. le 6 à 1h. 17m. du mat. | N. L. le 20 à 1h. 29m. du soir
D Q. le 12 à 4h. 43m. du soir | P. Q. le 28 à 4h. 32m. du soir.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev. H.	M	Cou. H	M	LUNE. L. H.	M.
Sam.	1	b	St. Rémi, É. C., doub.	6	3	5	37	matin	
DIM	2	b	17 *Pent.* N.-D. du St Rosaire, d. 2 cl.	6	4	5	35	0	59
Lundi	3	b	SS. Anges Gardiens, doub. maj. (hier)	6	5	5	33	2	18
Mardi	4	b	St. François d'Ass., C., doub. maj.	6	7	5	31	3	38
Merc.	5	r†	SS. Placide, etc., MM. s. (b† St Jos.)	6	8	5	30	4	58
Jeudi	6	b	St Bruno, C. doub.	6	9	5	27	Lever	
Vend.	7	b	St Marc, P. C., simp. (r† Pass. N.-S.)	6	11	5	25	6	17
Sam.	8	b	Ste Brigitte, Ve., doub	6	12	5	24	6	46
DIM.	9	b	18 *Pent.* Mat. de la S. V., d. m. S. de S. Mich	6	12	5	21	7	22
Lundi	10	b†	S. Frs de Borgia, semid.	6	14	5	20	8	09
Mardi	11	vr†	De la Férie. (r† SS. Apôtre)	6	15	5	19	9	07
Merc.	12	vr†	De la Férie (b† St. Joseph)	6	17	5	17	10	14
Jeudi	13	b†	St. Edouard, Conf., semid.	6	18	5	14	11	25
Vend.	14	r	St. Calixte, P. M., doub.	6	20	5	12	matin	
Sam.	15	b	Ste. Thérèse, V., doub.	6	21	5	11	0	37
DIM	16	b	19 *Pent.* Pureté de la Ste Vierge. , d.	6	23	5	9	1	46
Lundi	17	b†	Ste. Hedwidge, Ve, semid.	6	24	5	7	2	54
Mardi	18	r	St. Luc, Evang., 2 cl.	6	25	5	5	4	00
Merc.	19	b	St. Pierre d'Alcantara, C., doub.	6	26	5	4	5	04
Jeudi	20	b	St. Jean de Canti, C , doub.	6	28	5	2	6	08
Vend.	21	r	SS. Ursule, etc , VV. et MM., doub.	6	29	5	1	couch	
Sam.	22	b†	De l'Imm. Conception, semid	6	31	4	59	5	48
DIM.	23	b	20 *Pent.* T. S. Rédempteur, d. m.	6	32	4	57	6	16
Lundi	24	b	St. Raphaël, Archange, d. m.	6	33	4	55	6	49
Mardi	25	r†	SS. Chrys. et Darie MM. s. (r. SS. Apôt.)	6	35	4	53	7	32
Merc.	26	r†	St. Evariste, P. et M , s. (b† St. Jos.)	6	36	4	52	8	25
Jeudi	27	vl†	*Vig* SS. Simon et Jude. (b† St Sacrem.)	6	38	4	50	9	29
Vend.	28	r	SS. Simon et Jude, Ap., 2 cl.	6	39	4	48	10	39
Sam.	29	b†	De l'Imm. concept. semid.	6	41	4	47	11	52
DIM.	30	b	21 *Pent.* Patron. de la Ste. V., d. m.	6	42	4	46	matin	
Lundi	31	vl†	*Jeûne. Vig.* de la Toussaint. (b† SS. An.)	6	43	4	45	1	09

S'il pleut le jour de Saint-Denis (9)
Tout l'hiver aurez de la pluie.
A la Saint-Luc (18) la nature devient caduque.
Quand octobre prend fin,
La Toussaint est au matin.
Quand octobre est froid, l'année suivante n'a guère de chenilles.

JOURS

DU SCORPION.

ps.

h. 29m. du soir.
h. 32m. du soir.

	SOLEIL. Lev.	SOLEIL. Cou.	LUNE. L.	LUNE. C.
	H. M	H M	H.	M.
3	5	37	matin	
4	5	35	0	59
5	5	33	2	18
7	5	31	3	38
8	5	30	4	58
9	5	27	Lever	
11	5	25	6	17
12	5	24	6	46
12	5	21	7	22
14	5	20	8	09
15	5	19	9	07
17	5	17	10	14
18	5	14	11	25
20	5	12	matin	
21	5	11	0	37
23	5	9	1	46
24	5	7	2	54
25	5	5	4	00
6	5	4	5	04
8	5	2	6	08
9	5	1	couch	
1	4	59	5	48
2	4	57	6	16
3	4	55	6	49
5	4	53	7	32
6	4	52	8	25
8	4	50	9	29
9	4	48	10	39
	4	47	11	52
	4	46	matin	
	4	45	1	09

e.

chenilles.

1 Jour plus frais
2 Soleil intermittent
3 couvert, pluie averse
4 soleil soleil intermittent
5 couvert
6 très beau, plus doux
7 soleil pluie, id.
8 id. id. longue
9 beau plus frais
10 id. id. id. un peu lourd
11 id. id. id. id. id. id.
12 id. id. id. id. id. id. id.
13 très beau grand vent doux
14 temps d'été
15 id. id.
16 pluie toute la nuit dernier, couvert
17 beau froid
18 id. id. id.
19 pluie la nuit dernier, beau mais froid
20 très beau doux
21 soleil intermittent temps d'été
22 id. moins doux
23 entendu pluie la nuit, très couvert
24 soleil intermittent peu frais
25 couvert id.
26 pluie id.
27 couvert id.
28 soleil intermittent id.
29 id. id.
30 couvert plus frais
31 soleil intermittent id.

3530.-8-1466h.-19,2407h. 1020 —
1661. 29 d, 43312.

NOVEMBRE 30 JOURS

CONS. AUX AMES DU PURG. — SIGNE DU SAGITTAIRE.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

● P. L. le 4, à 10 h. 55 m. du m. | ◎ N. L. le 19, à 8 h. 24 m. du m.
☽ D. Q. le 11, à 5 h. 7 m. du m. | ☾ P. Q le 27, à 5 h. 33 m. du m.

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.	Cou.	LUN. L.	C.
				H. M	H. M	H.	M
Mardi	1	b	TOUSSAINT, 1 cl. (d'oblig.)	6 44	4 44	2	2
Merc.	2	n	TRÉPASSÉS, doub.	6 46	4 42	3	4
Jeudi	3	b†	De l'Octave, semid.	6 48	4 40	5	1
Vend.	4	b	St Charles Bor., E. C. doub.	6 49	4 39	leve	
Sam	5	b†	De l'Octave, semid.	6 51	4 37	5	1
DIM.	6	b	22 *Pent.* Du Dimanche semid.	6 52	4 36	5	5
Lundi	7	b†	De l'Octave, semid.	6 54	4 34	6	5
Mardi	8	b	Octave de la Toussaint, doub.	6 55	4 32	7	5
Merc.	9	b	Dédic. de la Bas. de Lat., d.	6 56	4 31	9	1
Jeudi	10	b	St. André Avellin, C. d.	6 57	4 29	10	2
Vend.	11	b	St Martin, É. et C., doub.	6 58	4 28	11	3
Sam.	12	r†	St Martin, P. M., semid.	7 0	4 27	mati	
DIM.	13	b	23 *Pent.* St. Stanislas Kostka, C., d. (1)	7 1	4 26	0	4
Lundi	14	b†	St. Didace, C., semid.	7 3	4 26	1	5
Mardi	15	b	Ste Gertrude, V. doub.	7 5	4 25	2	5
Merc.	16	r	St. Josaphat, E. M., doub.	7 6	4 24	4	0
Jeudi	17	b†	St. Grégoire Thaum. E. C., semid.	7 7	4 23	5	0
Vend.	18	b	Déd. des B. de St Pierre et St Paul, d.	7 8	4 22	6	0
Sam.	19	b	Ste Élisabeth de Hongrie, Ve, doub	7 11	4 21	couc	
DIM.	20	b	24 *Pent.* St. Félix de Valois, C., doub.	7 12	4 20	4	51
Lundi	21	b	Présentation de la B.V.M., d. m.	7 13	4 19	5	31
Mardi	22	r	Ste. Cécile, V. M., doub.	7 14	4 18	6	21
Merc.	23	r	St Clément, P. M., doub.	7 16	4 18	7	20
Jeudi	24	b	St Jean de la Croix, C., d.	7 17	4 17	8	27
Vend.	25	r	Ste Catherine, V. M., doub.	7 18	4 16	9	39
Sam.	26	b	St Sylvestre abbé, double.	7 19	4 15	10	53
DIM.	27	vl*	1ER DIMANCHE DE L'AVENT, semid. 1 cl.	7 21	4 15	mati	
Lundi	28	r	SS. Irénée, etc., MM., double	7 22	4 14	0	07
Mardi	29	vl†	M. de la *Vigile* de S. André. (r† ss. Ap.)	7 23	4 13	1	23
Merc.	30	r	*Jeûne*, St. André. Apôtre, 2 cl.	7 25	4 12	2	42

Ne tondre ni tuer les porcs en lune dure,
Ne pas semer en lune jeune.
Pluie matinale,
N'est pas journale.

Automne pluvieux,
Mauvaise quantité de vin,
Et médiocre récolte de blé
L'année suivante.

De la Toussaint jusqu'à l'Avent
Jamais trop de pluie ou de vent.

(1) Dans le diocèse de Montréal, anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées, d. de 1re cl. avec oct. (*orn. bl.*)

NOVEMBRE.

D JOURS

DU SAGITTAIRE.

tes.
à 8 h. 24 m. du m
5 h. 33 m. du m

	SOLEIL. Lev.	Cou.	LUN L.
	H. M	H. M	H.
	6 44	4 44	2 2
	6 46	4 42	3 4
	6 48	4 40	5 1
	6 49	4 39	leve
	6 51	4 37	5 1
	6 52	4 36	5 5
	6 54	4 34	6 5
	6 55	4 32	7 5
	6 56	4 31	9 1
	6 57	4 29	10 2
	6 58	4 28	11 3
	7 0	4 27	mati
	7 1	4 26	0 4
	7 3	4 26	1 5
	7 5	4 25	2 5
	7 6	4 24	4 0
	7 7	4 23	5 0
	7 8	4 22	6 0
	7 11	4 21	couc
	7 12	4 20	4 5
	7 13	4 19	5 3
	7 14	4 18	6 2
	7 16	4 18	7 2
	7 17	4 17	S 2
	7 18	4 16	9 3
	7 19	4 15	10 5
	7 21	4 15	mati
	7 22	4 14	0 0
	7 23	4 13	1 2
	7 25	4 12	2 4

u vieux,
antité de vin,
récolte de blé
vante.

ce de toutes le

1 pluie pour froid
2 neige pour froid, [illegible]
3 [illegible]
4 [illegible]
5 [illegible]
6 [illegible]
7 couvert
8 pluie [illegible]
9 beau pour froid
10 neige
11 soleil, très beau
12 couvert et neigeux
13 couvert.
14 soleil inter.
15 temps clair, très beau
16 pluie. Do.
17 soleil inter. Do.
18 soleil, brumeux, Do. beau et vent.
19 soleil inter.
20 Do. Do. plus froid
21 Do. Do. Do.
22 un peu de neige, Do.
23 couvert très froid
24 Do. Do.
25 soleil inter. assez froid
26 Do. Do.
27 couvert, peu froid.
28 Do. Do.
29 soleil inter. Do.
30 couvert. Do.

N. 4305. 12 N. 14142. 1 [illegible]
6 N. 35255.

DECEMBRE 31 JOURS

C. À MARIE CONÇ. SANS PÉCHÉ — SIGNE DU CAPRICORNE.

Les jours décroissent de 20 minutes du 1er au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 31.

● P. L. le 3 à 9h. 23m. du soir | ☉ N. L. le 19 à 3h. 18m. du matin
☽ D. Q. le 10 à 9h. 35m du soir | ☾ P. Q. le 26 à 4h 28m. du soir

Jours de la semaine		CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL. Lev.		Cou		LUNE L.	C.	
				H	M	H.	M	H.	M	
Jeudi	1	vl†	De la Férie, (b† S. Sacrement)	7	26	4	12	4	0[illegible]	7
Vend.	2	r†	*Jeûne.* Ste Bibiane V. M., semid.	7	28	4	12	5	2[illegible]	8
Sam.	3	b	St François Xavier, C., d. m.	7	28	4	12	6	5[illegible]	9
DIM.	4	vl*	2 AVENT. Du Dimanche, sem. 2 cl	7	29	4	11	lever		
Lundi	5	b	St Pierre Chrys. É. D , doub. (hier	7	30	4	11	5	36	10
Mardi	6	b	St Nicolas E. C. doub.	7	31	4	11	6	4[illegible]	11
Merc.	7	b	*Jeûne Vig.* St. Ambroise, E. D., d.	7	32	4	11	8	0[illegible]	
Jeudi	8	b	L'IMM. CONCEP. d. 1re. cl. d'oblig.	7	33	4	11	9	2[illegible]	12
Vend	9	b†	De l'Octave, semid.	7	35	4	11	10	3[illegible]	13
Sam.	10	b	Transl. de la S. M. de L., d. m.	7	35	4	11	11	4[illegible]	
DIM.	11	vl	3 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7	36	4	11	matin		14
Lundi	12	b†	De l'Octave semid.	7	37	4	11	0	4[illegible]	
Mardi	13	r†	Ste Lucie V. M. doub.	7	38	4	11	1	5[illegible]	15
Merc.	14	vl*	*Q. Tps Jeûne* l'Oct. semid. messe Férie)	7	39	4	11	2	53	
Jeudi	15	b	Octave de l'Imm. Concep. d.	7	39	4	12	3	58	16
Vend.	16	r†	*Q. Tps. Jeûne* St Eusèbe E et M semid	7	40	4	12	5	03	17
Sam.	17	vl†	*Q. Tps. Jeûne.* De la Férie (1)	7	41	4	12	6	10	
DIM.	18	vl*	4 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7	42	4	12	7	16	18
Lundi	19	b	Expect de la Ste. Vierge d. m., (hier)	7	42	4	13	couch		19
Mardi	20	vl†	Messe Vig. St Thomas.	7	43	4	13	5	14	
Merc.	21	r	*Jeûne* ST. THOMAS, Ap. 2 cl.	7	43	4	13	6	19	20
Jeudi	22	vl†	De la Férie.	7	44	4	14	7	31	21
Vend.	23	vl†	*Jeûne.* De la Férie.	7	44	4	15	8	43	
Sam	24	vl	*Jeûne. Vigile* de Noël.	7	45	4	15	9	56	22
DIM.	25	b	NOEL. 1re cl.	7	45	4	16	11	10	23
Lundi	26	r	ST. ÉTIENNE M., 2 cl.	7	45	4	17	matin		
Mardi	27	b	ST. JEAN, Apôtre et Évang., 2 cl.	7	45	4	18	0	25	24
Merc.	28	vl	SS. INNOCENTS, MM. 2 cl.	7	46	4	18	1	41	25
Jeudi	29	r	St. Thomas de C., E. M., d.	7	46	4	19	3	01	
Vend.	30	b	Du dim. dans l'octave de Noël, semid.	7	47	4	20	4	14	26
Sam.	31	b	St Sylvestre, P. C., doub.	7	46	4	20	5	48	27

Pluie orageuse dans l'Avent,
L'hiver n'arrive pas à temps.
Si la nuit de Noël est claire et semée d'étoiles scintillantes,
Grange sombre et croulant sous la récolte.
Belle fin d'année, printemps modérément chaud.
Noël au jeu, Pâques au feu.

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre jusqu'après l'Epiphanie.

DÉCEMBRE.

JOURS	SOLEIL. Lev.	SOLEIL. Cou	LUNE L.	
	H M	H. M	H.	M
	7 26	4 12	4	0
	7 28	4 12	5	2
	7 28	4 12	6	5
	7 29	4 11	lever	
	7 30	4 11	5	36
	7 31	4 11	6	4
	7 32	4 11	8	0
	7 33	4 11	9	2
	7 35	4 11	10	3
	7 35	4 11	11	4
	7 36	4 11	matin	
	7 37	4 11	0	4
	7 38	4 11	1	5
	7 39	4 12	2	53
	7 39	4 12	3	58
	7 40	4 12	5	03
	7 41	4 12	6	16
	7 42	4 12	7	16
	7 42	4 13	couch	
	7 43	4 13	5	14
	7 43	4 13	6	19
	7 44	4 14	7	31
	7 44	4 15	8	43
	7 45	4 15	9	56
	7 45	4 16	11	10
	7 45	4 17	matin	
	7 45	4 18	0	25
	7 46	4 18	1	41
	7 46	4 19	3	01
	7 47	4 20	4	4
	7 46	4 20	5	48

OU CAPRICORNE.

ent de 5 minute

h. 18m. du mat

h 28m. du soir

tillantes,

ud.

hanie.

1 couvert pas froid
2 [illegible]
3 couvert
4 Id. un peu de neige
5 soleil brillant
6 couvert pas froid
7 pluie
8 id.
9 couvert
10 id.
11 pluie
12 un peu de neige
13 couvert
14 neige et pluie
15 temps brumeux
16 un peu de neige
17 soleil intermittent
18 temps doux plus froid
19 neige, froid
20 tempête doux
21 neigeux, soleil intermittent
22 id.
23 id.
24 couvert froid
25 temps doux
26 id.
27 couvert moins froid
28 [illegible]
29 id.
30 couvert
31 id.

1 déc. 2 oct. 10 déc. 15 4 86. 17 déc. [illegible]

BIBLIOGRAPHIE.

BLANCS POUR LES EXERCICES DE GRAMMAIRE

APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Cette série de cahiers comprend cinq numéros :
No 1.—Exercices sur le Nom, l'Article, l'Adjectif et le Pronom.
No 2.—Exercices sur le Verbe, l'Adverbe, la Préposition, la Conjonction et l'Interjection.
No 3.—Exercices sur les différentes règles de la Syntaxe.
No 4.—Exercices sur l'accord du Participe, les remarques particulières sur certains verbes et la Ponctuation.
No 5.—Exercices sur l'Analyse logique.

Prix : $1.00 la douzaine de chaque cahier.

Nous enverrons une collection spécimen de cette série de cahiers à MM. les instituteurs sur réception de 45 centins.

Voici une série de cahiers qui est appelée à rendre de grands services aux instituteurs et à faciliter aux élèves l'étude de la Grammaire.

C'est une méthode dont l'application tiendra l'esprit des élèves bien autrement en éveil, que des pages de Grammaire apprises par cœur d'une manière trop souvent machinale.

Ces cahiers s'adaptent parfaitement à toutes les Grammaires.

Blancs pour les Exercices de Tenue des Livres, AVEC LES PRINCIPES, PAR J. AHERN, PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ A L'ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Le cours est composé de quatre cahiers : *Brouillard, Journal, Grand-Livre* et *Livre de Caisse,* au prix de $4.00 la douzaine de séries de 4 cahiers.

Les principes de Tenue des Livres de ces cahiers, par un professeur enseignant la comptabilité dans la première institution commerciale de Montréal, ne peuvent manquer d'être à la portée des élèves. La manière claire et précise avec laquelle ces principes ont été préparés rendra de grands services aux instituteurs et facilitera aux élèves l'étude de la Tenue des Livres si nécessaire aujourd'hui.

Une collection spécimen de ces cahiers sera expédiée franco par la poste, à Messieurs les Instituteurs, pour le prix de 35 centins.

J. B. ROLLAND & FILS, EDITEURS,

6 à 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

Encouragez l'Industrie nationale en vous servant pour vos cahiers de devoirs du papier **C. P. R.** ou **Canada** fabriqué par la **Compagnie de Papier Rolland à Saint-Jérôme.**

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRES ET LÉGENDES.

LES TROIS FRÈRES.

Il y avait une fois trois frères qui ne possédaient qu'un poirier. Ils le gardaient avec un soin extrême; tour à tour, tandis que deux d'entre eux allaient à leur besogne, l'autre restait en sentinelle près de l'arbre précieux.

Un ange descendit du ciel pour voir comment vivaient ces trois pauvres déshérités, et les secourir dans leur misère. Il prit la forme d'un vieux mendiant et s'en alla demander une poire à celui qui, en ce moment, faisait sa tâche de gardien.

Le jeune homme cueillit une poire, et, la remettant au vieillard :

—Celle-ci, dit-il, m'appartient, je n'oserais vous donner celles qui appartiennent à mes frères.

L'ange le remercia et le lendemain revint près de l'arbre gardé par un autre des frères et fit la même demande que la veille.

—Voici, dit le jeune homme, une de mes poires. Je n'oserais vous donner celles qui appartiennent à mes frères.

Le troisième jour, l'ange s'approcha du troisième frère et lui adressa la même requête, et fut charitablement accueilli comme les jours précédents.

Le lendemain matin, il entra sous un vêtement de moine dans la demeure des frères et leur dit :

—Venez avec moi, je veux vous faire du bien.

Il les conduisit au bord d'une large rivière, et là, dit à l'aîné :

—Que désirez-vous ?

—Je désirerais, répondit-il, que toute cette eau fut changée en vin et m'appartint.

L'ange fit avec sa crosse le signe de la croix. Tout le bassin de la rivière fut aussitôt changé en vin. Des ouvriers fabriquèrent des tonneaux, des maçons construisirent un village, et l'ange dit à son jeune protégé :

—Voilà ce que vous désirez. Restez ici. Cela vous appartient.

Il conduisit ensuite les deux autres frères dans une prairie où voltigeaient une quantité de pigeons et il dit au second des frères :

—Que désirez-vous ?

—Je désirerais que tous ces pigeons fussent changés en moutons et m'appartinssent.

L'ange fit avec sa crosse le signe de la croix et le changement fut accompli. Sur le sol s'éleva un bâtiment où des femmes portaient le lait des brebis, faisaient des fromages, fondaient du suif et une boucherie où l'on dépeçait et vendait des quartiers de

---

Réponse à l'énigme No 1 de l'*Almanach Agricole.* POÈLE.

Réponse à la charade No 10 de l'*Almanach Agricole.* CHATEAU.

moutons. Bientôt un beau village fut construit dans cette riche prairie.

—Voilà, dit l'ange au jeune homme, ce que vous avez désiré.

Puis il se remit en marche avec le frère cadet, et chemin faisant il lui dit :

—Et vous, que désirez-vous ?

—Je voudrais avoir une vraie pieuse femme.

—Ah ! répliqua l'ange, ce n'est pas facile à trouver. Je ne connais dans le monde que trois pieuses femmes dont deux sont mariées ; la troisième, libre encore, est la fille d'un roi, et deux rois veulent l'épouser.

Le jeune voyageur, accompagné par l'ange, alla demander en mariage la pieuse fille.

Le roi dit à ses courtisans :

—Quelle singulière chose ! Deux rois aspirent à épouser ma fille et voici deux étrangers qui ont la même prétention, avec une apparence de mendiants.

—Faites un essai, dit l'ange. Ordonnez à la princesse de planter dans son jardin trois branches de vigne. A chacune de ces branches elle donnera le nom d'un de ses prétendants et celui dont on verra demain le rameau couvert de vignes sera son mari.

Cette proposition fut acceptée. Le lendemain deux des rameaux de vigne étaient tels qu'on les avait vus la veille, tandis que celui auquel la princesse avait donné le nom du jeune voyageur était chargé de grappes superbes.

Le roi, ne pouvant retirer sa promesse, maria sa fille au pauvre inconnu. L'ange conduisit le jeune couple dans une modeste habitation au bord de la forêt, puis disparut.

L'année suivante, il voulut savoir ce que devenaient ses protégés.

Sous la forme d'un vieux mendiant, il s'approcha de l'aîné des frères qui possédait la miraculeuse rivière, et lui demanda un verre de vin.

—Allons donc, répliqua rudement le riche propriétaire, si je devais donner un verre de vin à tous ceux qui m'en demandent, je n'aurais plus rien pour moi.

L'ange fit le signe de la croix. A l'instant, l'eau coula comme

---

Enigme No 2.

Trouver en moi dans un seul mot
Trois êtres différents et de même origine,
Ce n'est pas l'affaire d'un sot
Je suis peuple, pays, grain qui porte farine,
N'est-ce pas assez pour mon lot ?
Vite, lecteur, qu'on me devine
Sans attendre jusqu'à tantôt.

Pour réponse à l'énigme No 2, voir l'*Almanach Agricole*.

par le passé dans le lit de la rivière, et il dit à l'avare vigneron :

La fortune ne vous était pas bonne. Retournez chez vous et prenez soin de votre poirier.

L'ange s'en alla près du second frère et demanda un morceau de fromage.

—Non, non, répliqua durement cet autre riche propriétaire. Si je devais donner un morceau de fromage à quiconque en demande, bientôt je n'aurais plus rien pour moi.

Allez, dit l'ange en faisant d'un signe disparaître les moutons, la fortune ne vous est pas bonne, retournez chez vous, et prenez soin de votre poirier.

Il se rendit alors à l'humble habitation des jeunes mariés, et demanda un gîte pour la nuit. Tous deux le reçurent cordialement, et lui dirent :

—Excusez-nous si nous ne vous traitons pas comme nous le voudrions. Nous sommes pauvres.

—Ne vous inquiétez pas, répondit l'ange, de ce que vous voudrez bien me donner, je serai très content. Que faire ? les pauvres époux n'avaient ni farine, ni blé, ils en étaient réduits à pétrir l'écorce des arbres.

Avec cette écorce la jeune femme prépara un pain et le déposa dans un vase en terre pour le faire cuire, puis se mit à causer gracieusement avec l'étranger. Un instant après, elle enleva le couvercle du vase, et au lieu de la rude pâte d'écorce, elle trouva un superbe pain de pur froment.

—Dieu soit loué ! dit-elle avec son mari. Notre hôte sera mieux traité que nous ne l'espérions.

Elle mit ce beau pain sur la table, puis apporta une cruche d'eau, et à l'instant cette eau se changea en vin. L'ange fit le signe de la croix sur la cabane. A sa place aussitôt s'éleva une grande et riante habitation complètement meublée.

L'ange bénit les jeunes époux et ils vécurent heureux.

XAVIER MARMIER.

Un homme en guenilles, mais vigoureux, demandait l'aumône à Mariveaux.—" Pourquoi ne travailles-tu pas ? lui dit cet auteur, tu es jeune."— " C'est vrai, reprit l'autre, mais je suis si paresseux ! "—Mariveaux se mit à rire de bon cœur :— " Tiens, dit-il, voilà six francs pour cette vérité ! "

CHARADE No 2.

Mon premier roule sur la route,
Mon second vous plairait sans doute ;
Mon tout vous fera murmurer
S'il vous est offert pour dîner.

Pour réponse à la charade No 2, voir l'*Almanach Agricole*.

Réponse à l'énigme No 3 de l'*Almanach Agricole*. GLACE.

CHRISTOPHE COLOMB.

(400e anniversaire de la découverte de l'Amérique le 12 octobre 1892.)

Trois caravelles filent sur l'eau noire, à l'horizon, les premières blancheurs du jour s'épandent sur la mer, les équipages dorment.

Seul, un homme arpente silencieux le pont du navire. Son vaste front, sillonné de pensées, se courbe sous le poids d'une préoccupation immense.

Christophe Colomb arrive au dernier de ces trois jours qu'il a obtenus de son équipage révolté. Tant d'efforts vont-ils être perdus? Aura-t-il conduit si loin, à travers tant de périls, malgré leurs murmures et leurs répugnances, ses compagnons, pour retourner sa proue vers l'Europe, tandis que si près, qu'il lui semble la toucher du doigt, il sait, il sent la terre qu'il est venu chercher? Lui faudra-t-il, au lieu du triomphal retour qu'il rêve de faire à Lisbonne, y ramener ses soldats épuisés, qui se joindront au peuple pour le traiter de fou et de visionnaire?

De tout cela, du sort de l'humanité, du sien, le jour qui se lève va décider. Il l'attend. Mais le vaisseau lui semble bien lourd, son allure bien molle, il voudrait lui donner des ailes.

Cependant le soleil se lève peu à peu, vêtu de sa pourpre brillante. Il déploie sur les vagues l'or de ses rayons et s'avance, roi magnifique, sur l'onde qu'il pare de sa splendeur. On sonne le branle-bas. Les matelots se lèvent dans l'entrepont. On relève les hommes de quart. Les ordres et les coups de sifflet se croisent, tout ce monde s'agite, va, vient et jette en passant un coup d'œil sur Christophe. "Terre! Terre!" Ce cri tombe du sommet du grand mât, court sur le pont, roule dans l'entrepont, pénètre jusqu'à la cale, émeut le vaisseau de joie jusque dans ses profondeurs. Tous se précipitent sur le pont.

Là-bas, tout là-bas, une ligne noire marge la mer, s'élève un peu, devient distincte.

C'est la terre!

Alors un enthousiasme fou saisit tous ces hommes. Ils se ruent sur Christophe, l'entourent, le pressent dans leurs bras, lui demandent pardon de leur révolte, le proclament leur sauveur, se jettent à ses pieds, lui baisent les mains, dans un délire immense. Lui, calme dans la victoire comme pendant la lutte, le visage éclairé de la joie profonde d'un tel triomphe, montre le ciel, et tous, tombant à genoux, remercient Dieu.

Ainsi s'accomplit, le 12 octobre 1492, cette découverte qui va révolutionner la face du monde, changer le grand courant des peuples et agrandir les progrès de l'homme sur son empire, en jetant un pont de navires sur l'Atlantique. J. W.

Il n'y a pas d'habitude plus impolie ni plus vulgaire que de désigner les gens et les objets par les mots "chose et machin". Il suffit pour s'en défaire de quelques efforts de mémoire à moins que ce ne soit une véritable maladie.

LE TRAVAIL ET LES RENTES.

Antoine-Vincent Arnault, de l'Académie française, auteur de plusieurs tragédies et d'un volume de fables spirituelles, a raconté quelque part l'anecdote suivante, où il figure lui-même, au moins comme observateur :

" Quand j'avais dix-huit ans, dit-il (je vous parle d'une époque bien éloignée), j'allais durant la belle saison passer la journée du dimanche à Versailles, ville qu'habitait ma mère. Pour m'y transporter, j'allais presque toujours à pied rejoindre sur cette route une des petites voitures qui en faisaient alors le service.

" En sortant des barrières, j'étais toujours sûr de trouver un grand pauvre qui criait d'une voix glapissante : La charité, s'il vous plaît, mon bon monsieur ! De son côté, il était bien sûr d'entendre résonner dans son chapeau une grosse pièce de deux sous.

" Un jour que je payais mon tribut à Antoine (c'était le nom de mon pensionnaire), il vint à passer un petit monsieur poudré, sec, vif, et à qui Antoine adressa son memento criard : La charité, s'il vous plaît, mon bon monsieur ! Le passant s'arrêta, et après avoir considéré quelques instants le pauvre : Vous me paraissez, lui dit-il, intelligent et en état de travailler : pourquoi faire un si vil métier ? Je veux vous tirer de cette triste situation et vous donner dix mille livres de rente." Antoine se mit à rire, et moi aussi. " Riez tant que vous voudrez, reprit le monsieur poudré ; mais suivez mes conseils et vous acquerrez ce que je vous promets. Je puis, d'ailleurs, vous prêcher d'exemple, j'ai été aussi pauvre que vous ; mais au lieu de mendier, je me suis fait une hotte avec un mauvais panier, et je suis allé dans les villages et dans les villes de province demander, non pas des aumônes, mais de vieux chiffons qu'on me donnait gratis et que je revendais ensuite un bon prix aux fabricants de papier. Au bout d'un an, je ne demandais plus rien pour les chiffons, mais je les achetais ; j'avais en outre une charrette et un âne pour faire mon petit commerce.

" Cinq ans après, je possédais trente mille francs et j'épousais la fille d'un fabricant de papier, qui m'associa à sa maison de commerce peu achalandée, il faut le dire ; mais j'étais jeune encore, j'étais actif, je savais travailler et m'imposer des privations. A l'heure qu'il est, je possède deux maisons à Paris, et j'ai cédé ma fabrique de papier à mon fils, à qui j'ai enseigné de bonne heure le goût du travail et le besoin de la persévérance. Faites comme moi, l'ami, et vous deviendrez riche comme moi.

" Là-dessus, le vieux monsieur s'en alla, laissant Antoine telle-

---

CHARADE No 3.

Je suis fleur, et ma tête, hélas ! vit de ma queue.

Pour réponse à la charade No 3, voir l'*Almanach Agricole*.

Réponse à l'énigme No 4 de l'*Almanach Agricole*. SUIE.

ment préoccupé, que deux dames passèrent sans entendre l'appel criard du mendiant : La charité, s'il vous plaît !

En 1815, pendant mon exil à Bruxelles, j'entrai un jour chez un libraire pour y faire emplette de quelques livres. Un gros et grand monsieur se promenait dans le magasin et donnait des ordres à cinq ou six commis. Nous nous regardâmes l'un l'autre comme des gens qui, sans pouvoir se connaître, se rappelaient cependant qu'ils s'étaient vus autrefois quelque part. " Monsieur, me dit à la fin le libraire, il y a vingt-cinq ans, n'alliez-vous pas souvent à Versailles, le dimanche ?— Quoi Antoine, c'est vous ! m'écriai-je.—Monsieur, répliqua-t-il, vous le voyez, le vieux monsieur poudré avait raison ; il m'a donné réellement dix mille livres de rente."

Cette histoire, chers lecteurs, est fort jolie ; mais le fait qu'elle raconte vous semble peut-être bien exceptionnel et merveilleux ; il est pourtant tout simple et n'a rien d'extraordinaire. On pourrait citer bien d'autres exemples d'un semblable résultat du travail, de la persévérance, et d'une sage et stricte économie. Je pourrais vous dire des noms devenus illustres, des fortunes très considérables, des positions éminentes qui ont eu le même commencement et les mêmes bases. J'en conclus qu'il faut répéter avec le grand fabuliste :

Travaillez, prenez de la peine ;
C'est le fonds qui manque le moins.

Un homme se marie ; huit jours après, il rencontre un ami :

—Quelle est donc, lui dit celui-ci, la grosse dame à laquelle tu donnais le bras le jour de ton mariage ?

—Mais c'est ma belle-mère.

—Diable ! sais-tu que c'est un monument ?

Le nouveau marié, avec un soupir :

—Oh ! oui..... expiatoire.

Un homme perdait au jeu avec une si mauvaise chance qu'un voisin ne put s'empêcher de le plaindre —Vous avez grand tort de vous apitoyer sur mon sort, dit l'homme, ce sont ceux auxquels je dois qu'il faut plaindre.

Enigme No 5.

Mieux qu'un singe je contrefais
Tout ce qu'on fait en ma présence ;
Comme un caméléon je prends sans conséquence
La couleur de tous les objets ;
Comme un avocat d'importance,
Je donne mes avis avec sincérité ;
Malheur à celui qui s'offense
Quand je lui dis la vérité.

Pour réponse à l'énigme No 5, voir l'*Almanach Agricole*.

LES RÈGLES DE LA POLITESSE NAVALE

LES SALUTS A ÉCHANGER.—LES PAVOISEMENTS.—LES HONNEURS—LES SIGNAUX.—RÉCEPTIONS.

Il semble intéressant de rappeler les principales règles adoptées en France pour les salutations maritimes.

Notons d'abord qu'en vertu de conventions internationales, le pavillon national d'un pays se place toujours sur un petit mât nommé mât de pavillon, élevé sur le couronnement du navire et qui reçoit une légère inclination permettant de distinguer le pavillon même quand il n'y a qu'une faible brise. Tout navire doit arborer son pavillon avant de combattre ou avant d'entrer dans un port; avant de combattre, il doit de plus *assurer son pavillon*, c'est-à-dire tirer un coup de canon en le hissant. Mais il n'est jamais permis d'assurer un pavillon étranger que l'on arborerait pour un motif quelconque.

Le salut.

Quand deux navires se rencontrent en mer, l'usage veut qu'ils se saluent. Les navires de commerce abaissent trois fois leur pavillon, les navires de guerre une fois seulement.

Toutefois, ce salut n'est pas formellement réglementé, une ordonnance de Louis XIV ayant défendu aux vaisseaux français de saluer les premiers, et plusieurs nations ayant suivi son exemple. Aussi, la plupart du temps, les bateaux de guerre s'arrangent-ils de manière à ne pas rencontrer d'étrangers, ce qui est toujours facile.

Les honneurs au pavillon.

Tous les jours, à bord d'un navire de guerre, soit en rade, soit en marche, on rend les honneurs au pavillon.

A huit heures sonnant, le pavillon est hissé lentement, pendant que la garde présente les armes. Les fonctionnaires font feu, les tambours battent, les clairons sonnent et tous les hommes présents sur le pont, faisant face à l'arrière, se découvrent. Au coucher du soleil, le pavillon est amené avec le même cérémonial.

En rade, on pavoise les jours de fête, et bien que l'art de combiner les couleurs soit surtout soumis à la fantaisie, il est des règles dont on ne doit point s'écarter.

Ainsi, le grand pavillon de nation est exclusivement placé à la poupe, tandis que les pavillons des nations amies sont hissés, sui-

---

CHARADE No 4.

Mon premier invite au repos
Et mon second invite à boire;
Mon tout dans la main d'un héros
A conduit la France à la gloire.

Pour réponse à la charade No 4, voir l'*Almanach Agricole.*

vant le rang, aux postes d'honneur qui vont de la grande vergue de tribord aux vergues de hune de babord, en commençant par le pavillon de nation de l'officier étranger le plus élevé en grade ; du premier arrivé dans le port, s'il s'agit de deux officiers étrangers du même grade. Dans les ports étrangers, le poste d'honneur revient de droit au pavillon du pays auquel appartient le port dans lequel on se trouve.

Pavillons des signaux.

Ne quittons point cette question sans dire un mot des pavillons de signaux.

Quelques-uns sont classiques et en usage chez toutes les nations. Ainsi un pavillon rouge indique un navire chargé de poudre ; un pavillon jaune, un navire atteint de contagion ; le pavillon blanc, placé au mât de misaine, annonce un parlementaire. En cas de détresse, on met le pavillon en berne, c'est-à-dire, que le pavillon national placé à la poupe est roulé de manière à ne pas flotter au vent ; en signe de deuil, le pavillon est amené à mi-mât.

Les autres pavillons de signaux sont arbitraires ; certaines couleurs et combinaisons de couleurs représentent des chiffres qui correspondent eux-mêmes aux divers articles d'une table de signaux.

Comme les ordres donnés par les signaux finiraient par être compris de tout le monde dès qu'on posséderait la clé de ces signaux, ce qui ne tarderait pas à arriver, on n'affecte pas toujours les mêmes pavillons aux mêmes chiffres. C'est le commandant en chef qui fait tous les changements nécessaires à cet égard.

Les réceptions à bord.

Les pavillons occupent avec les coups de canon la place la plus importante dans les honneurs rendus aux personnages en visite à bord.

Ainsi, lorsque le président de la République visite une escadre

---

Enigme No 8.

Voyez de mon premier la mine doucereuse ;
C'est un hypocrite fieffé ;
Ne le caressez pas, ou vous serez griffé.
Votre main sera plus heureuse,
Si vous le repoussez au loin ;
Ou plutôt si vous avez soin
De le jeter dans mon deuxième ;
Il la craint bien plus qu'il ne l'aime.
Mon tout, je voudrais l'habiter,
Car j'aime beaucoup la campagne ;
Hélas ! j'ai beau me dépiter,
Je n'en ai jamais qu'en Espagne.

Pour réponse à l'énigme No 8, voir l'*Almanach Agricole.*

française, tous les navires de guerre mouillés en rade le saluent de vingt-et-un coups de canon dès que le bateau qui le porte est en vue. De plus, une partie de l'équipage, accrochée aux vergues, salue du cri sept fois répété de : " Vive la République ! " Au moment où il monte à bord, tout le monde se découvre, et son pavillon particulier est arboré au grand mât, salué par de nouvelles acclamations.

Même cérémonial à l'égard d'un souverain étranger, avec cette différence que le cri de " Vive la République ! " est remplacé par celui de " hourrah ! "

Tout visiteur de quelque marque reçoit également des honneurs proportionnés à son rang. Les officiers du bord eux-mêmes, fussent-ils en bourgeois, ne peuvent rentrer chez eux sans être salués selon l'importance du grade.

En outre, toutes les fois qu'on débarque des marins blessés dans un combat, il leur est rendu les mêmes honneurs qu'à un officier général.

Honneurs funèbres.

Nous avons indiqué tout à l'heure que les navires de guerre prennent le deuil en hissant leur drapeau à mi-hauteur.

Ajoutons qu'ils mettent encore leurs vergues " en patenne," c'est-à-dire les inclinent en désordre, au lieu de leur conserver l'horizontalité ordinaire. Enfin, les marins morts en mer, ont droit à des honneurs spéciaux.

Pour citer seulement les deux cas extrêmes, on doit à l'amiral commandant en chef un coup de canon tiré d'heure en heure jusqu'au moment des obsèques.

Pour lui rendre les derniers devoirs, les trois quarts de l'équipage prennent les armes. . Trois salves de treize coups de canon sur le navire qu'il montait, et trois salves de mousqueterie par tous les autres navires, sont tirées au moment où le corps est débarqué ou immergé.

On ne doit à un enseigne de vaisseau en sous-ordres qu'un seul coup de canon, comme aussi au matelot ou au civil décoré de la Légion d'honneur.

Il y a dans l'exemple, une puissance qui surpasse toutes les autres ; sans y songer, on redresse les autres en marchant droit.

CHARADE No 5.

Mon maître porte à mon premier
Une mortelle haine,
Et le poursuit jusque dans son grenier.
Mais ce n'est pas sans peine
Qu'il se procure mon dernier,
S'il n'a près de lui la fontaine.
Mon tout convient au jardinier.

Pour réponse à la charade No 5, voir l'*Almanach Agricole*.

Réponse à l'enigme No 7 de l'*Almanach Agricole*. PLAN-CHER.

DEPUIS ADAM JUSQU'A NOUS.

Le calcul des générations successives, depuis le commencement de notre ère, a dernièrement été fait et en voici les résultats : " Il y a 1890 ans depuis la naissance de Jésus-Christ, et nous ne sommes séparés de cette époque que par la vie de 37 hommes de 50 ans ou de 19 centenaires. En appliquant cette nouvelle mesure du temps à la création du monde, il n'y aurait depuis Adam jusqu'à nous, que la vie d'un peu moins de 120 hommes de 50 ans ou de 60 centenaires, que chaque siècle produit toujours. La vie de 5 hommes de 50 ans nous conduit jusqu'à la naissance de Louis XIV, celle de 8 hommes, au baptême de François 1er, celle de 13 à Saint-Louis, et enfin celle de 22 jusqu'à Charlemagne. Quand on met, pour ainsi dire l'une au bout de l'autre deux ou trois existences un peu prolongées, on est étonné de l'étendue qu'elles embrassent. Voltaire dut une partie des anecdotes qu'il répandit, dans le siècle de Louis XIV, aux souvenirs du vieux maréchal de Villars, qui, mort en 1734 était né en 1653, de La Fare, né en 1644, et de Chaulieu même, qui, né en 1639, avait pu voir dans son enfance un fils de Charles IX et de Marie Touchet, le fameux duc d'Angoulème, né en 1573 et mort à soixante-dix-sept ans à 1650. M. le duc de Braucas-Lauvaguais, mort à quatre-vingt-onze ans, en 1824 était né en 1733. Doué d'un esprit fort précoce, il a pu jouir plusieurs années de la conversation de Fontenelle, qui conserva sa mémoire jusqu'au dernier moment. Fontenelle mourut en 1757. Il était né précisément un siècle avant, en 1657 ; et par son oncle, le grand Corneille, qui ne mourut que vingt-sept ans après, on remonte avec étonnement jusqu'en 1606, époque où naquit l'auteur du Cid, quatre ans avant la majorité de Louis XIII. Ainsi véritablement, il n'y a eu que trois hommes entre Henri IV et Charles X ; on croit rêver.

Sophie est mariée et mère de famille, seulement, elle a été élevée dans un lycée de filles et sa conversation est ornée de termes scientifiques qui agacent son mari. Celui-ci éclate enfin :

—L'esthétique de côté, et métaphysique dans le coin ! Tu as botanique me faire ; tu fais la théologie au lieu de soigner tes physiologie, malheureuse ! n'amène paléontologie ; sinon j'ai un bâton de phrénologie, mais plutôt, philosophie ! Philadelphie ou paratonnerre ; mais ne remets plus les pathologie !

CHARADE No 6.

Il ignorait, Adam, notre vieux père,
L'utilité de mon premier ;
Eve, sa femme, notre mère,
Sans le secours de mon premier,
Mangea le fruit de son pommier.
Sans mon dernier, pas de musique.
Mon tout est insecte rustique.

Pour réponse à la charade No 6, voir l'*Almanach*

LE PRIX DU TEMPS.

On ne se rend toujours pas très bien compte de ce que l'on peut produire avec beaucoup de minutes sagement utilisées. En voici quelques exemples :

Le docteur Masin Good, le traducteur du poète latin Lucrèce, fit sa traduction en voiture, en allant visiter ses malades.

Un philosophe anglais bien connu, Burrit, apprit dix-huit langues anciennes et vingt-deux idiomes européens, tout en gagnant sa vie comme forgeron.

Stuart Mill composa sa logique en se promenant dans son cabinet, entre d'autres travaux.

Mme de Genlis écrivit plusieurs ouvrages d'éducation en attendant la princesse à laquelle elle donnait des leçons quotidiennes.

Le chancelier d'Aguesseau avait une habitude singulière. Il s'écoule généralement quelques minutes entre le moment où on annonce le dîner et celui où on le sert ; au lieu de pester contre ces petits retards, l'illustre savant mettait à profit ces instants et, au bout d'une année, il avait fait, sur le coin du dressoir de sa salle à manger, un important ouvrage.

Un maquignon ayant vendu un cheval dit :

" Monsieur, faites-le-voir, je le garantis sans défaut."

Ce cheval se trouva aveugle ; l'acheteur voulut l'obliger à le reprendre, mais le maquignon soutint qu'on ne pouvait l'y contraindre, puisqu'il avait prévenu de l'infirmité en disant : " Faites-le *voir*, je le garantis sans défaut."

L'ESTIME DES HOMMES.

Le curé d'Ars reçut un jour une lettre dans laquelle on le traitait de scélérat, d'hypocrite, de charlatan, d'ignorant, etc. ; il la lut, sourit et resta calme.

Quelques heures après, il en reçut une autre où on l'appelait un homme de Dieu, un saint, et où on lui demandait ses prières pour un miracle. Il sourit encore et dit à ceux qui étaient près de lui :

" Voyez comme il faut peu se fier à l'estime des hommes ! Une lettre, ce matin, me chargeait d'injures ; une autre, ce soir, m'accable de compliments ! Ni celle de ce matin ne m'a rendu plus mauvais, ni celle de ce soir meilleur. Que c'est peu de chose que l'estime des hommes ! "

CHARADE No 7,

Apprends, lecteur, que mon premier
Comme préposition se trouve en la grammaire.
Chacun vante de mon dernier,
Lorsqu'il est bon, la vertu salutaire.
Si tu devines ce mystère,
Ami lecteur, tu seras mon entier.

Pour réponse à la charade No 7, voir l'*Almanach Agricole*.

SE FAIRE TIRER L'OREILLE.

L'expression " se faire tirer l'oreille " s'explique par une ancienne coutume romaine.

Chez les Romains, quand il survenait quelque différend qui ne pouvait se terminer à l'amiable, le plaignant citait devant le préteur celui dont il croyait avoir à se plaindre, et quand ce dernier ne comparaissait pas dans les délais fixés, il sommait les témoins, s'il en avait, de venir déposer. Si ceux-ci refusaient, ce qui arrivait souvent, il était autorisé à les amener par l'oreille et à la leur pincer fortement dans le cas où ils résisteraient. De là l'expression conservée "se faire tirer l'oreille" signifiant obéir contre son gré.

C'est évidemment à cette coutume que Virgile fait allusion, quand il a dit au commencement de sa sixième eglogue :" J'allais chanter les rois et les combats, quand Apollon me tira l'oreille en disant : Titygre, un berger doit faire paître ses grasses brebis et chanter de petits airs champêtres."

Charles XII, roi de Suède, étant encore très jeune, se grisa un jour et manqua de respect à sa mère. Pénétrée de chagrin, elle s'enferme dans son appartement. Charles, ne la voyant pas le lendemain, en demanda la cause. Il fit aussitôt remplir un verre et se rendit près d'elle : " Ma mère, j'ai appris qu'hier, n'ayant plus ma raison, je m'etais oublié avec vous. Je viens vous en demander pardon, et, afin que je ne tombe plus dans l'ivresse, je bois ce verre à votre santé : ce sera le dernier de ma vie." Il tint parole, et jamais depuis il ne but de vin.

DIALOGUE DE LA RUE.

—Sapristi ! fait monsieur à madame, avec ce maudit carton que tu me forces à porter depuis la Place d'Armes, je ne sens plus mon bras : il s'ankylose.

—Mon ami, réplique doucement madame, qu'est-ce que cela veut dire s'ankylose ?

—Ça veut dire..... ça veut dire..... que mon bras me paraît lourd comme s'il pesait cent kilos !

—Je m'imagine qu'un homme vigoureux peut porter un paquet, sans qu'il ose se plaindre.

—Tiens ! v'là que le cordon va se défaire ; je sens qu'il oscille.

—Un mari ne peut donc rendre le moindre service sans qu'il ostrogothe d'un bout du chemin à l'autre ?

—Ferme ta boîte, dis.

Le livre de la vie est le livre suprême,
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix ;
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois ;
Mais le feuillet se tourne de lui-même ;
On voudrait revenir à la page qu'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.

L'INSTRUCTION DES FEMMES.

CE QU'ELLES DOIVENT SAVOIR.

Voici, sur cet important sujet, une observation bien juste d'un journal parisien. Cette observation, il est à peine besoin de le faire remarquer, s'applique avec autant de vérité aux jeunes canadiennes qu'à leurs cousines de France.

" Le niveau de l'instruction donnée aux femmes tend toujours à s'élever, nous ne saurions nous en plaindre, cependant nous regrettons que dans cet encombrement de science, de littérature, de musique et de peinture on ne trouve plus la place pour enseigner à nos jeunes filles l'art du ménage. Pourtant s'il en est un qui soit utile dans n'importe quelle position sociale où le destin va les jeter, c'est celui-là. Etre intelligente et cultivée est bien ; mais de plus, être adroite, soigneuse, économe et même un peu cordon-bleu, c'est parfait.

" Enfin, que l'on fasse chez soi les confitures ; et par cela j'entends toutes les modestes petites choses de cette importance— ou qu'on les fasse faire sous ses yeux, ce qui est encore plus difficile, il ne faut jamais oublier le but qu'on se propose de rendre à son mari sa maison plus agréable que n'importe quelle autre."

Un mari parlant de sa femme emploie simplement la désignation " ma femme " aux domestiques " madame ".—La maîtresse de maison dit " mon mari " aux domestiques " monsieur ".

Le Berger et les Moutons.—On demande à un berger combien il a de moutons dans sa bergerie. Il répond qu'il en ignore le nombre; mais qu'il sait qu'en les comptant 2 à 2, il en reste un ; 3 à 3 il en reste un ; 4 à 4 il en reste un ; 5 à 5 il en reste un ; 6 à 6 il en reste un ; 7 à 7 il n'en reste point : on demande d'en déterminer le nombre.

Solution.—J'observe que le nombre cherché doit contenir le produit successif de ces nombres 2, 3, 4, 5, 6, plus une unité, ce nombre est donc :

1°	2	multiplié	par	3	donne	6	
2°	6	"	"	4	"	24	
3°	24	"	"	5	"	120	
4°	120	"	"	6	"	720	
				Plus		1	unité.
			Nombre cherché :			721	moutons.

Charade No 8.

Un avocat dans mon entier
Fait souvent mon premier
Et mon dernier.

Pour réponse à la charade No 8, voir l'*Almanach Agricole*.

QUELQUES PENSÉES DE ST FRANCOIS DE SALES.

—Il y a un zèle âpre et farouche qui ne pardonne rien, qui agrandit les moindre fautes et fait comme le mauvais médecin qui rend les maladies plus fâcheuses.

—Un silence judicieux est toujours meilleur qu'une vérité non charitable. Il vaut mieux taire une vérité que de la dire de mauvaise grâce.

—Comme on apprend à étudier en étudiant, à travailler en travaillant, aussi apprend-on à aimer ses semblables en les aimant; ceux qui prennent une autre méthode se trompent.

—L'habitude est une qualité oisive de sa nature, qui dispose à la vérité à bien faire, mais qui n'a pas d'effet pourtant si son inclination n'est reduite en actes.

—Quand on parle de patience, vous diriez qu'il ne la faut employer qu'en la souffrance des maux qui nous apportent de la gloire. Cependant tandis que nous attendons ces grandes et signalées occasions qui n'arrivent que rarement dans la vie, nous négligeons les moindres, et tant s'en faut que l'on compte, par exemple pour quelque chose le support des importunités du prochain, qu'au contraire on tient pour faibles ceux qui les endurent.

—Il nous semble que nous pourrions assister, servir et soulager nos semblables en de grandes et longues maladies; et nous ne pouvons supporter leurs humeurs fâcheuses, leurs incivilités et surtout leurs importunités, par exemple, lorsqu'on vient hors de propos et à contre-temps nous entretenir de choses qui nous semblent frivoles.

—Pour lire utilement, il faut lire qu'un livre à la fois, encore le faut-il lire par ordre c'est-à-dire d'un bout à l'autre. Ce n'est pas seulement l'utile qui doit nous porter à cette suite et continuité de lecture, mais encore l'agréable, car de cette façon nous faisons comme les voyageurs qui se délassent en marchant par la découverte de nouveaux objets et de diverses perspectives; nous allons toujours en de nouvelles pensées, ce qui réjouit l'esprit. Ceux qui n'ont point de lecture arrêtée, se dégoûtent bientôt de toutes et se rebutent de cet exercice, qui est la plus agréable nourriture de l'esprit et l'un des plus doux charmes de la vie.

LES-A-PEU-PRÈS.

Un Titien vaut mieux que deux Lantara.
La macaque sent toujours le orang.
La pépie vient en mangeant.
Il n'y a pas de pot-au-feu sans fumet.

Ne jamais froisser autrui dans ses affections est une règle absolue et sans exception pour tout le monde, mais surtout pour la maîtresse de maison.

LE RESPECT.

Le respect s'adresse toujours aux personnes, jamais aux choses. Les choses peuvent exciter en nous de l'inclination et même de l'amour, quand ce sont des animaux (par exemple des chevaux, des chiens), ou de la crainte, comme la mer, un volcan, une bête féroce, mais jamais de respect.

Ce qui ressemble le plus au respect, c'est l'admiration, et celle-ci, comme affection, "c'est-à-dire, comme impression subie, comme émotion de l'âme," est un étonnement que les choses peuvent aussi produire, par exemple, les montagnes qui s'élèvent jusqu'au ciel, la grandeur, la multitude, l'éloignement des corps célestes, la force et l'agilité de certains animaux, etc. Mais tout cela n'est point le respect.

Un homme peut aussi être un objet d'amour, de crainte, d'admiration et même d'étonnement, sans être pour cela un objet de respect. Son enseignement, son courage et sa force, la puissance qu'il doit au rang qu'il occupe parmi les autres, peuvent m'inspirer ces sentiments, sans que j'éprouve intérieurement du respect pour sa personne. "Je m'incline devant un grand, disait Fontenelle, mais mon esprit ne s'incline pas."

Et moi j'ajouterai : Devant l'humble citoyen, en qui je vois l'honnêteté de caractère portée à un degré que je ne trouve pas en moi-même, mon esprit s'incline, que je veuille ou non, et si haut que je porte la tête pour lui faire remarquer la supériorité de mon rang.

Pourquoi cela ? C'est que son exemple me rappelle une loi, "c'est la loi morale," qui confond ma présomption quand je la compare à ma conduite, et dont je ne puis regarder la pratique comme impossible, puisque j'en ai sous les yeux un exemple vivant.

Que si j'ai conscience d'être honnête au même degré, le respect subsiste encore. En effet, comme tout ce qui est bon dans l'homme est toujours défectueux, la loi, rendue visible, par exemple confond toujours mon orgueil ; car l'imperfection dont l'homme qui me sert de mesure pourrait bien être entachée, ne m'est pas aussi bien connue que la mienne, et il m'apparaît ainsi sous un jour plus favorable. Le respect est un tribut que nous ne pouvons refuser au mérite, que nous le voulions ou non ; nous pouvons bien ne pas le laisser paraître au dehors, mais nous ne saurions nous empêcher de l'éprouver intérieurement.

KANT.

DANS LA FOULE, LE SOIR DU FEU D'ARTIFICE.

—Quel pétard ! s'écrie, sans penser à mal, un bon bourgeois qui est derrière une femme énorme.

La grosse femme, se retournant avec indignation :

Insolent !

SINCÉRITÉ.

Le plus grand secret pour le bonheur, c'est d'être sincère avec soi-même.

E. CAZEAUX.

AVIS AUX JEUNES GENS.

Qui se destinent aux professions de l'art industriel.

Il vous faut l'habileté de la main ; c'est là ce que vous pouvez le plus aisément acquérir. Si tous vous n'êtes pas appelés à créer, tous vous pouvez être les dessinateurs exquis, les coloristes et les modeleurs qui, avec des tempéraments variés, traduirez la pensée du maître.

Il vous faut ce que l'on pourrait appeler une sorte de science archéologique qui est, dans l'art du dessin, comme un cours de littérature et d'histoire où se forment votre jugement et votre goût critique, mais où ne doit pas se perdre votre personnalité.

Il vous faut la connaissance des moyens industriels. Des maîtres vous initieront par leurs leçons et par des compositions graduées à l'emploi raisonné des matières diverses ; mais nos ateliers vous sont ouverts.

Venez chez nous, vous verrez travailler l'orfèvre, le bronzier, le ciseleur, le fondeur, le serrurier.

Entrez dans l'atelier du charpentier, du menuisier et de l'ébéniste. De l'edifice au coffret, voyez comment le bois se prête aux grandes lignes ou aux fins détails de sculpture.

Rendez visite au potier : est-il un art plus simple et plus complaisant ? La terre garde en cuisant, la marque du doigt qui l'a pétrie ; elle a des épidermes polis ou poreux, elle prend la matité des pierres ou l'éclat des émaux, elle reçoit tous les décors.

Etudiez les tissus, comprenez le jeu des métiers, sachez comment la machine obéissante répètera votre dessin, combinez dans la trame le croisement des lignes et l'harmonie des couleurs pour la soie ou pour la laine.

TALIZE, *Orfèvre.*

LE PRIX D'UNE AME.

Un ministre protestant cherchait à gagner un chef de tribut devenu catholique.

Combien, disait le ministre, désirez-vous que je vous donne pour que vous deveniez protestant ?

—Une somme considérable.

—Deux cents piastres ?

—Plus que cela.

—Cinq cent mille piastres ?

—Plus encore.

—Combien donc ?

—Donnez-moi la valeur de mon âme.....

Le ministre se retira honteux et confus.

A BORD D'UN STEAMER TRANSATLANTIQUE.

Un passager se plaint du peu de place dont il jouit dans sa cabine.

—C'est comme ça, lui dit un vieux marin : au large on est toujours à l'étroit !

GÉNÉROSITÉ DE CHARLES-QUINT.

Nous trouvons une amusante histoire sur l'origine du titre d'un des membres de la noblesse espagnole, qui vient de mourir à Madrid.

Le comte de Punonrostro, dont la mort a laissé tant de regrets dans l'aristocratie espagnole, portait un nom dont l'origine est curieuse et mérite d'être relatée. Charles-Quint, grand chasseur devant l'Eternel, tirait un jour la perdrix, accompagné par un garde, qui la tirait de son côté. Les serviteurs de l'empereur étaient déjà chargés d'oiseaux, quand une dernière perdrix s'envola. Deux coups de fusil retentirent. La perdrix tomba.

—Qui, selon toi, a tué cette perdrix ? demanda le roi au garde.

—Moi, sire.

—Tu en as menti, maraud, s'écria Charles-Quint irrité.

Il n'avait pas achevé, que le garde lui donnait un coup de poing en plein visage.

Le premier mouvement de Charles-Quint fut de tuer l'audacieux à bout portant : heureusement pour celui-ci, l'escopette impériale était déchargée.

Son second mouvement fut, tout en protégeant le garde contre la colère de sa suite, de l'envoyer en prison et de lui faire dire de recommander son âme à Dieu.

Le malheureux garde se croyait voué sans espoir au bourreau. Charles-Quint lui fit observer que sa faute était d'autant plus grande qu'il ne savait pas s'il n'avait pas menti, puisqu'il était douteux qu'il eût le droit de s'attribuer la perdrix.

—Ce n'est pas douteux pour moi, sire. Permettez-moi de voir la bête.

L'empereur ordonna qu'on la lui apportât. Le garde, après l'avoir examinée, affirma qu'il l'avait bien tuée, car il s'était servi tout le jour de chevrotines et qu'on retrouva les chevrotines dans le corps de l'oiseau. Charles-Quint commença à éprouver un regret. Pourtant il ne changea rien à ses ordres, et on conduisit le condamné à Madrid, où il fut mis en chapelle.

Le souverain essaya une tentative auprès de lui au moment

ANARCHISTES.

—Qu'est-ce que c'est que les anarchistes ? demandait un gamin à son grand'père.

—Ce sont des gens qui veulent saper les bases de notre civilisation !

—Alors, ce sont des sapeurs ?

Un père, voulant persuader à son fils de prendre l'habitude de se lever de bonne heure, lui citait l'exemple d'un homme qui, s'étant levé de grand matin, avait trouvé une bourse pleine d'or.

—Mais, reprit le fils, celui qui l'avait perdue s'était levé encore plus matin.

suprême, lui faisant promettre sa grâce, pourvu qu'il demandât pardon, mais tout fut inutile, le garde se refusa absolument à s'humilier. Frappé de cette fierté, Charles-Quint le fit comparaître une dernière fois devant lui et lui demanda s'il se repentait.

—" Sire, répliqua-t-il avec calme, si j'avais mille vies et que Votre Majesté me dise mille fois sans raison que je mens, mille fois je lui mettrais mon poing au visage (mi puno en el restro) et mille fois j'irais tranquille au supplice."

Charles-Quint demeura pensif devant un tel caractère. Ayant contemplé l'homme un instant, il lui dit :

" *Tu manquerais à mon règne!* Que ne suis-je entouré de mille hommes te ressemblant! Non seulement je te pardonne, mais encore je t'attache à ma personne et je te nomme *comte de Punonrostro.*"

Peu de temps après, en 1523, le nouveau comte reçut son titre de noblesse. Il fut jusqu'à sa mort un des vassaux les plus loyaux de l'empereur.

LA PETITE SŒUR.

Dernièrement la petite sœur de Bébé est morte et Bébé ne comprenant pas ce que sa petite sœur était devenue, a demandé où elle était allée.

—Elle est allée au ciel, mon enfant a répondu la mère. Hier, Bébé s'amusait avec un ballon rouge attaché à une ficelle.

—Maman, fit-il, si je lâchais le ballon où irait-il ?

—En l'air.

—Mais où c'est ça, en l'air ?

—Il irait loin, bien loin, dans le ciel.

L'enfant s'éloigne tout rêveur. Au bout de quelques instants il revient avec un petit air de contentement. Il n'avait pas son ballon rouge.

—Qu'as-tu fait de ton ballon ? lui demanda sa mère.

—Je l'ai laissé aller au ciel, répondit Bebé, petite sœur jouera avec.

A L'ÉCOLE.

Elève Nicolas, pourriez-vous me dire quel est l'animal qui a le plus d'attachement pour l'homme ?

L'enfant, après un moment de réflexion :

—La sangsue.

CHARADE No 9.

Savez-vous le prix d'une chose ?
Vous avez trouvé mon premier.
Vous jouirez de mon dernier,
En vous servant de l'eau de rose.
Mon entier, je le crains beaucoup :
Car il donne la mort et quelquefois d'un seul coup.

Pour réponse à la charade No 9, voir l'*Almanach Agricole.*

LÉGENDE DES PUCES.

Un jour le bon Dieu se promenait avec saint Pierre dans les gorges de la Loire, entre Chamalières et Vorey ; ils devisaient, tout en se promenant, du menage du monde et des difficultés de le bien diriger. Tout à coup, à un détour du fleuve, saint Pierre montra au bon Dieu une femme en haillons, couchée sur le sable au soleil. Elle était jeune encore, mais ses traits reflétaient l'ennui le plus profond. Le bon Dieu, à qui rien n'est caché vit bien tout de suite que cette femme s'ennuyait de sa seule oisiveté. Comme il est souverainement bon il tira de sa grande poche une poignée de puces qu'il jeta sur la pauvre ennuyée en lui disant :

—Femme, l'oisiveté est la mère de tous les vices, voilà de quoi t'occuper.

Et depuis ce jour, les femmes ont des puces, et lorsqu'elles n'ont rien de mieux à faire, elles se divertissent à les prendre.

Le plus désagréable, c'est qu'elles nous les passent souvent.

MA MÈRE.

Qui salua ma vie avec des pleurs joyeux ?
Qui, sous ses longs baisers, éparpillait mes larmes ?
C'est ma mère !...Une mère, en ses bras pleins de charmes,
Nous reçoit tout tremblants quand nous tombons des cieux.

Qui relevait mes pas quand je rampais à terre,
Forte de son sourire où s'arrêtaient mes pleurs ?
La bouche sur ma bouche, oh ! qui me faisait taire !
C'est ma mère !..... Une mère, avec un saint mystère,
Enveloppe nos cris dans ses chants ou ses pleurs !

Qui soutenait ma tête et retenait ma vie
Quand mon berceau brûlait de mes fièvres d'enfant ?
Qui promettait le monde à ma rêveuse envie !
C'est ma mère !... Une mère, à toute heure, est suivie
D'un ange à la main pleine, au rire triomphant.

LA VITESSE DE L'ÉLECTRICITÉ.

Quand on parle des transmissions électriques, on a l'habitude de dire qu'elles sont "rapides comme la pensée" mais cela ne précise rien.

Voici qui pourra servir à fixer à peu près les idées sur ce sujet.

Des expériences toutes récentes ont démontré qu'un signal électrique parcourait vingt mille sept cents kilomètres par seconde.

Cela ne traîne pas en chemin !

INSTRUCTION

Ne craignez pas de trop savoir, mais seulement de mal savoir.

ROGER

Méthode de Calligraphie

PAYSON, DUNTON & SCRIBNER

COURS PRIMAIRE

Nouvelle édition avec notes explicatives et avis traduits en français

Cette méthode comprend 7 cahiers:

Nos 1 et 2, cahiers tracés.—On enseigne à l'élève dans ces cahiers, à former les lettres; il est formé à tous les mouvements requis pour cela en suivant des modèles corrects. Ce sont des exercices propres à délier les muscles; ils apprennent aussi à l'élève à concentrer ses premiers efforts sur les points élémentaires.

Nos 1½ 2½ n'ont point été tracés afin de donner à l'élève l'occasion de pratiquer seul les exercices précédents et de le laisser peu à peu à ses propres ressources.

Nos 3, 4 et 5.—Ces cahiers renferment les combinaisons les plus difficiles des lettres dans les mots et des mots dans les phrases et conduisent l'élève à l'acquisition d'une écriture régulière et élégante.

Ces cahiers se vendent au prix réduit de **50 centins la douzaine.**

Nouvelle Carte de la Puissance du Canada.—Comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'Ile du Prince-Edouard, Terreneuve et une partie des Etats-Unis.—Cette carte est gravée avec soin par les premiers artistes d'après les cartes les plus récentes publiées par les gouvernements du Canada et des Etats-Unis. Texte en français, format: 26 par 38 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, chaque, $2.00.

Géographie Moderne (nouvel abrégé de), à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Holmes. Neuvième édition mise au courant des connaissances géographiques actuelles. In-12 cartonné, toile anglaise, 40 centins.

Géographie moderne (éléments de), à l'usage des écoles élémentaires. Nouvelle édition revue par l'auteur, avec questionnaire, In-12, cartonné, 12 centins.

J. B. ROLLAND & FILS, EDITEURS.

6 à 14 Rue Saint-Vincent, Montréal.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

Pour votre correspondance, demandez le Papier toile *Standard*, fabriqué par la **Compagnie de Papier Rolland, à Saint-Jérôme.**

Pour vos Registres, employez le **Papier Superfine-Record** ou le **Canadian Linen Ledger**, *fabriqué par la Compagnie de Papier Rolland, à Saint-Jérôme.*

NOTES SUR LE CANADA.

INDUSTRIES NATURELLES.

Les industries naturelles de la Puissance sont :—dans l'Ile du Prince-Edouard, l'agriculture, la pêche et la construction des navires ; dans la Nouvelle-Ecosse, l'exploitation des mines de houille et d'or, la construction des navires, l'agriculture, le commerce de bois et la pêche ; les pêcheries de cette province sont les meilleures et les plus productives du globe ; dans le Nouveau-Brunswick, la construction des bâtiments, le commerce de bois, l'agriculture et la pêche ; les pêcheries de cette province viennent en second lieu après celles de la Nouvelle-Ecosse ; dans la province de Québec, l'agriculture, la construction des navires, le commerce de bois, la pêche et l'exploitation des mines ; dans Ontario, l'agriculture, le commerce de bois et l'exploitation des mines ; dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, l'agriculture et l'élevage des animaux ; on s'attend que l'exploitation des mines de charbon deviendra une industrie très importante dans ces régions, car on estime qu'il existe à peu près 65,000 milles carrés de grisements houillers à l'est des Montagnes-Rocheuses ; et dans la Colombie-Anglaise, l'exploitation des mines, le commerce de bois, la pêche et l'agriculture.

EXPORTATIONS DE MOUTONS VIVANTS AU ROYAUME-UNI ET AUX ETATS-UNIS, 1874-1890.

Le tableau suivant indique le nombre et la valeur des moutons exportés au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, durant les années 1874, 1879, 1884, 1889 et 1890.

Année.	Moutons exportés à			
	Grande-Bretagne.		Etats-Unis.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		$		$
1874	.....	.....	248,208	689,888
1879.....	54,421	333,531	246,573	630,174
1884.....	105,661	919,495	192,244	596,724
1889.....	43,477	303,009	307,775	918,334
1890.....	57,006	486,299	251,640	761,565

Je voudrais que l'expérience eût une âme, et qu'elle se souvînt des larmes qu'elle a coûtées.

PRODUCTION DU BOIS EN CANADA EN 1889.

Bois de construction et de service.	Ontario.	Québec.	Nouveau-Brunswick.	Colombie Anglaise.	Nouvelle-Ecosse.	Manitoba et Ter'toires du N.-Ouest.
Billots	729,395,746	519,408,800	97,631,059	130,000,000	92,605,488	39,849,554
Bois carrés, pieds cubes	5,059,869	660,199	23,800			
Mâts et vergues	159,975	23,071	5,250			
Bois francs (pieds cubes)	11,520					
Traverses de chemins de fer	579,201	578,585	61,808			
Bois de chauffage, (cordes)	3,062	9,491	2,366			
Poteaux de télégraphe	2,380	1,962	2,500			
Cèdre, (pieds en longueur)	104,059	.....	4,063,549			
Pieux en cèdre, écorce à tanner et chevilles, (cordes)	5,385	5,404	148			
Bois de charpente	37,360					
Bardeaux	.....	3,152	632	.....	.....	1,621,750
Voliges, courbes, etc.	.....	236	12,854		.....	682,400
Pieux et perches	450	.....	15,035			
Douves, etc	.....	.....	2,500			
Droits perçus	1,039,764	958,938	114,126	21,227	.....	77,072

CONSOMMATION PAR PROVINCE.

Le tableau suivant donne la valeur des articles entrés pour la consommation (ceux sujets aux droits étant distingués de ceux qui en sont exempts) dans chaque province, en 1890, et le total des droits de douane, perçus sur ces articles :

VALEUR DES ARTICLES ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION PAR PROVINCES, 1890.

PROVINCES.	Articles sujets aux droits.	Articles exempts des droits.	Total.	Droits perçus.
	$	$	$	$
Ontario	30,039,804	13,644,883	43,684,687	8,289,837
Québec	30,532,235	14,952,791	45,485,026	9,928,116
Nouvelle-Ecosse	6,267,904	3,036,244	9,304,148	2,287,716
Nouveau-Brunswick	4,323,427	2,296,967	6,620,394	1,503,758
Manitoba	2,071,264	484,021	2,555,285	649,027
Colombie-Anglaise	3,357,111	1,030,375	4,387,486	1,078,215
Ile Prince-Edouard	409,678	176,181	585,859	160,223
Les Territoires	104,863	37,836	142,699	24,342
Totaux	77,106,268	35,659,298	112,765,584	23,921,234

EXPORTATIONS DES PRODUITS CANADIENS, 1868-1890.

La valeur des exportations d'articles de provenance ou de manufactures canadiennes, durant les vingt-trois dernières années, avec leur moyenne par tête de la population et la proportion au total des exportations pour chaque année, se trouve dans le tableau suivant :

EXPORTATIONS DES PRODUITS CANADIENS, 1868-1890.

Année finissant le 30 juin.	Valeur totale.	Valeur par tête.	Proportion au total des exportations.
	$	$ cts	$ cts
1868	48,504,899	14 38	84 26
1878	67,989,800	16 67	84 45
1888	81,382,072	16 37	90 22
1889	80,272,456	15 81	90 00
1890	85,257,586	16 44	88 12

Le total des exportations des produits canadiens a dépassé les exportations de 1890, durant deux années, seulement, depuis la Confédération, et la proportion au total des exportations, quoi-

qu'un peu plus faible qu'en 1889, est cependant plus élévée que la moyenne de 23 années. La valeur, par tête, a cependant été plus faible que celle de plusieurs des années précédentes.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU CANADA, PAR PAYS, EN 1890.

Le tableau suivant donne la valeur des importations du Royaume-Uni, d'autres possessions anglaises et des pays étrangers au Canada ainsi que les exportations de ces pays au Canada et la proportion de la somme totale :

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU CANADA, PAR PAYS, EN 1890.

PAYS.	Importé de		Exporté à	
	Valeur.	Proportion.	Valeur.	Proportion.
	$		$	
Etats-Unis	60,440,246	49.60	40,522,810	41.88
Grande-Bretagne	43,501,705	35.70	48,353,694	49.98
Allemagne	3,969,629	3.26	507,143	0.53
France	2,664,685	2.19	278,552	0.29
Indes Anglaises Occident.	1,298,464	1.07	1,493,446	1.54
Autres Indes	2,105,848	1.73	1,225,298	1.27
" possessions anglaises	554,373	0.45	237,609	0.25
Japon	1,258,763	1.03	26,825	0 02
Amérique du Sud	658,717	0.54	1,346,070	1.39
Chine	861,047	0.71	34,926	0.04
Belgique	735,894	0.60	41,814	0.04
Terreneuve et Labrador	470,434	0.39	1,185,739	1.23
Espagne	404,080	0.33	69,788	0.07
Hollande	484,074	0.40	1,04[illegible]	
Suisse	315,534	0.26	400	
Turquie	118,065	0.10	500	
Italie	258,877	0.21	81,059	0.08
Grèce	115,486	0.09	.....	
Autriche	195,442	0.16	.....	
Portugal	89,877	0.07	207.777	0.22
Suède et Norwège	25,315	0.02	380.696	0.39
Australasie	205,255	0.17	490,707	0.51
Russie	7,697	0.01	10,250	0.01
Danemark	2,553	.....	.....	
St-Pierre	41,453	0.03	184,782	0.19
Indes Hollandaises Est	313,157	0.26	.....	
Autres pays	761,571	0.62	68,222	0.07
Total	121,858, 41	100.00	96 749,149	100.00

CONSOMMATION DU BLÉ PAR TÊTE, DANS DIVERS PAYS.

La consommation par tête est plus élevée, en Canada et les colonies australasiennes, que dans presque tous les autres pays, comme il est démontré par le tableau suivant :

PAYS.	MINOTS.	PAYS.	MINOTS.
Royaume-Uni	5.9	Etats-Unis	4.7
France	8.1	Canada	6.4
Allemagne	3.0	Australasie	6.6
Russie	2.1	Nouvelle Galles du Sud	6.5
Autriche	2.9	Victoria	6.2
Italie	5.4	Australie Sud	6.5
Espagne et Portugal	6.4		
Belgique et Hollande	5.0	Tasmanie	6.7
Scandinavie	1 4	Nouvelle-Zélande	7.5
Turquie	6.1		

ARITHMÉTIQUE AMUSANTE.

Prouver que 3 fois 2 font 4.

SOLUTION : La preuve se fait avec une allumette.

Vous la cassez en 2 en disant : 1 fois 2, ce que personne ne peut contester. Prenant l'un des morceaux vous le cassez à nouveau en ajoutant : 2 fois 2. Agissant de même avec l'autre morceau, vous avez 3 fois 2.

Comptez les morceaux obtenus, vous n'en trouvez que 4 et cependant vous en avez fait 3 fois 2.

MOT D'ENFANT.

On a mis au petit Eugène du coton dans les oreilles parce qu'il avait mal aux dents. Cette précaution prise, on l'a mené promener et l'on rencontre un âne.

—Maman ! Est-ce que les ânes ont quelquefois mal aux dents ?

—Je ne sais pas, mais c'est bien probable.

—Alors, il doit leur falloir joliment de coton pour mettre dans leurs oreilles.

DANS LE MIDI.

—Oui, mon cher, j'ai eu tellement peur, que mes cheveux se sont littéralement dressé sur ma tête, de toute leur longueur à ce point que mon chapeau est sauté au plafond !

—J'a vu bien plus fort, moi qui te parle un jour, c'est ma tête qui s'est dressée sur mes cheveux. Et c'est comme cela que je suis devenu chauve.

EXPORTATIONS DE MINÉRAUX, 1888-1889.

La valeur totale des exportations de minéraux naturels ou manufacturés, en Canada, en 1889, était de $5,038,149, soit $299,339 de plus qu'en 1888. Les valeurs des principaux articles exportés, dans les deux années, étaient comme suit :

	1888	1889
Asbeste	$ 277,742	$ 360,144
Houille	1,974,731	2,334,905
Minerai de cuivre	257,287	168,457
Or	628,158	609,250
Gypse	121,389	195,176
Fer et acier (environ)	350,000	310 000
Phosphates	298,609	394,768
Argent	219,008	212,163
Pierre et marbre	78,119	49,578
Minerai de fer	55,177	39,887
Autres articles	478,590	363,821
Total	$4,738,810	$5,038,149

NOMBRE ET TONNAGE DES NAVIRES DANS LES PRINCIPAUX PAYS, EN 1890.

Le tableau suivant indique le nombre et le tonnage des navires (tant à vapeur qu'à voiles) possédés par les principaux pays du monde.

PAYS.	VAISSEAUX.	TONNAGE.	MOYENNE DES TONNEAUX PAR CHAQUE NAVIRE.
Royaume-Uni	21,779	7,759,008	356
Suède et Norwège	11,077	2,034,550	184
Empire Allemand	3,635	1,233,894	339
Canada	6,991	1,024,974	146
Etats-Unis	1,451	928,062	638
France	15,278	961,073	63
Italie	6,810	853,033	125
Russie	2,983	492,030	165
Espagne	1,698	598,321	352
Australie	2,919	367,577	126
Pays-bas	609	245,416	403
Autriche	367	218,041	594
Danemark	3,344	270,941	81
Grèce	5,157	258,846	50
Portugal	459	60,214	132
Belgique	59	77,655	1,316
Turquie	907	229,777	253

CHEMINS DE FER DANS LES PRINCIPAUX PAYS.

Le tableau ci-dessous contient les derniers renseignements, en ce qui concerne les chemins de fer dans les principaux pays.

PAYS.	Milles de voies ferrées.	Nombre de personnes par mille.	Milles carrés par mille de voies.
Europe	.....	.....	
Autriche-Hongrie	15,270	2,596	16
Belgique	2,904	2,035	4
Danemark	1,214	1,736	12
France	29,683	1,287	7
Empire Allemand	25,450	1,841	8
Grèce	380	5,209	66
Italie	8,060	3,715	14
Hollande	1,600	2,744	8
Portugal	1,192	3,950	28
Roumanie	1,534	3,585	32
Russie	19,162	4,794	109
Servie	340	5,697	55
Espagne	5,920	2,910	33
Suède et Norwège	5,715	1,179	52
Suisse	1,860	1,581	9
Turquie	1,261	7,357	99
Asie	.....	.....	.....
Japon	909	43,572	162
Afrique	.....	.....	.....
Egypte	1,109	6,147	10
Amérique	.....	.....	.....
République Argentine	6,940	731	239
Brésil	5,582	2,508	577
Canada	14,004	370	247
Chili	1,748	1,525	147
Mexique	5,012	2,298	150
Pérou	1,625	1,661	285
Etats-Unis	154,275	421	23
Uruguay	445	1,573	162

DANS UN COURS D'ANGLAIS.

Le professeur s'exaspère ; ses élèves s'obstinent à prononcer I, alors qu'il leur enseigne de dire ai.

—Approchez, dit-il à l'un des récalcitrants, et tournez-vous. Le professeur lui allonge un coup de pied magistral.

—Aïe ! hurle l'éphèbe.

—Enfin, s'écria le professeur, vous avez bien prononcé cette fois !

LES GRANDS LACS.

Parmi les principales beautés physiques du Canada, se trouvent ses lacs intérieurs, qui sont remarquables par leur étendue et leur nombre et qui contiennent plus de la moitié de l'eau douce du globe. Les plus considérables connus généralement sous le nom de grands lacs séparent le Canada des Etats-Unis, et sont les lacs : Supérieur, Huron, Sainte-Claire, Erié et Ontario. Le tableau suivant donne leur longueur, leur largeur, leur surface et leur hauteur au-dessus du niveau de la mer :

LACS.	Longueur.	Largeur.	Surface.	Hauteur au-dessus de la mer.
	Milles.	Milles.	Milles carrés.	Pieds.
Supérieur	390	160	31,420	602¾
Huron avec baie Georgienne	400	160	24,000	576¾
Sainte-Claire	25	25	360	570¾
Erié	250	60	10,000	566¾
Ontario	190	52	7,330	240
Michigan	345	58	25,590	578¾

STATISTIQUE RELIGIEUSE DU GLOBE.

D'après M. de Hubner, l'ancien ambassadeur, auteur d'un *Voyage autour du monde*, très estimé, voici quelle serait la statistique du globe :

Chrétiens, 400 millions ainsi divisés :	Catholiques	200	millions
	Protestants	110	"
	Grecs	80	"
	Sectes diverses	10	"
Non chrétiens, 992 millions et demi :	Bouddhistes	500	millions
	Brahmanistes	150	"
	Mahométans	80	"
	Israélites	6½	"
	Religions diverses connues	240	"
	Religions inconnues	16	"
	Total	1,392½	millions

RECENSEMENT DU CANADA EN 1891.

Tableau comparatif de la population de chaque province avec les recensements précédents.

PROVINCES.	1871.	1881.	Augmentation.	Par cent.	1891.	Augmentation.	Par cent.
Est—Maritime.							
Nouvelle-Ecosse	387,800	440,572	52,772	13 61	450,523	9,951	2.25
Nouveau-Brunswick	285,594	321,233	35,639	12.48	321,294	61	0.02
Ile du Prince-Edouard	94,021	108,891	14,870	17.19	109,088	197	0.18
Totaux	767,415	870,696	103,281	13.45	880,905	10,209	1.17
Fleuve Saint-Laurent.							
Québec	1,191,516	1,359,027	167,511	14.05	1,488,586	129,559	9.53
Ontario	1,620,851	1,926,922	306,071	18.88	2,112,989	186,067	9.65
Totaux	2,812,367	3,285,949	473,582	16.83	3,601,575	315,626	9.60
Ouest.							
Manitoba	25,228	62,260	37,032	146.78	154,442	92,182	148.06
Assiniboia, Alberta, Saskatchewan	18,000	25,515	7,515	41.75	67,554	42,039	164.76
Colombie anglaise	33,586	49,459	15,873	47.26	92,767	43,308	87.56
Inorganisée	30,000	30,931	931	3.10	32,168	1,237	4.00
Totaux	106,814	168,165	61 351	57 43	346,931	178,[illegible]66	106.30
Population totale	3,686,596	4,324,810	638,214	17.31	4,829,411	504,60[illegible]	11.66

BLANZY POURE & CIE.,

BOULOGNE-SUR-MER (FRANCE)

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ.

CACHET-CRAMPON

Rendant les enveloppes absolument inviolables.

INDISPENSABLE A TOUS.

Ce nouveau système de fermeture de lettres postales en assure l'inviolabilité, c'est le *seul moyen connu véritablement efficace ;* sans lui toute enveloppe de lettre peut être *facilement* décachetée et recachetée sans laisser de traces apparentes.

Ce mode de fermeture s'obtient au moyen de deux choses · un Cachet-Crampon, et un appareil servant à fixer le Cachet Crampon.

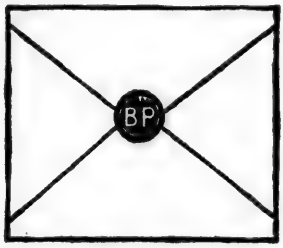

PRIX :

Appareil *nickelé* pour fixer le cachet, $1.50 la pièce.

Cachets *nickelés ou genre cire rouge* avec étoile, 30c., la boîte de 100 cachets.

Le Cachet-Crampon sert aussi à grouper les notes, échantillons, à sceller les paquets, etc.

CRAYONS NOPITSCH (BAVIERE)

MARQUE DE COMMERCE.

MINE RONDE, NOIRE ET DE COULEUR, CÈDRE ET BOIS DUR, VERNI.

MARQUE OR : BELL, ELECTRIC, TELÉPHONE, ETC.

Plus de cinq cents modèles variés pour classes, dessin, bureaux et architecture.

Pour Listes de Prix s'adresser à

J. B. ROLLAND & FILS, MONTRÉAL,
Seuls agents au Canada.

DEUXIÈME PARTIE.

CONNAISSANCES USUELLES

CONTRE LES BRULURES.

Un docteur, en Allemagne, a tout récemment découvert un remède contre les brûlures, et qui est d'une efficacité aussi grande que simple à exécuter.

Il consiste dans l'exécution d'un onguent composé de beurre frais et d'un jaune d'œuf bien mélangés et en parties égales ; on étend cet onguent sur un morceau de toile qui est appliqué sur la brûlure et renouvelé chaque fois qu'il commence à sécher. Les douleurs provenant des plus profondes brûlures sont aussitôt considérablement adoucies et la guérison est complète en très peu de temps, sans laisser aucune cicatrice.

CONSEILS AUX FUMEURS.

1. Ne jamais fumer à jeun, ni avant le repas ;
2. Ne jamais fumer dans la chambre à coucher ni dans les pièces où l'on doit séjourner longtemps.
3. Ne pas consommer plus de trois cigares par jour, ou leur équivalent en pipes ou cigarettes ; un cigare après chaque repas.
4. Avoir des pipes à long tuyaux et à récipient. Fumer le cigare ou la cigarette au moyen de tubes en bois ou en ambre, dits porte-cigares ou cigarettes ;
5. Ne jamais fumer plus des deux tiers du cigare ou de la cigarette ;
6. Ne pas les rallumer, si ce n'est au moment même où ils viennent de s'éteindre ;
7. Faire de fréquents gargarismes et surveiller l'état des dents.
8. Le meilleur conseil serait : *de ne pas fumer du tout.*

LE BERCEMENT DES ENFANTS.

Voici quelques remarques publiées par un médecin italien au siècle dernier, et qui, à notre avis, n'ont rien perdu de leur actualité :

" Je pense qu'on endort les enfants en les berçant que parce qu'on les étourdit.

" Ce mouvement doit offenser les fibres très délicates de leur

---

Une gaieté charmante est plus agréable à Dieu qu'une tristesse maussade. (*Le Chansonnier des familles*, lyre canadienne. Plusieurs chansons sont avec la musique. In-18, br. 30 c. ; cart. 40 c.

cerveau, nuire à leur digestion, altérer le lait dont ils sont nourris, exciter des vomissements, des coliques et d'autres maladies dont on s'étonne ensuite de voir les enfants atteints.

" Quoique dans certains cas il soit peut-être avantageux d'appeler le sommeil par l'agitation douce et lente du berceau, je crois que ces cas sont difficiles à reconnaître et les abus de cette pratique sont si fâcheux qu'il est à désirer qu'on la proscrive entièrement.

" Il est certain que la distribution des forces qui donne le ton et la vie aux organes du corps, est très différente dans le sommeil et dans la veille. C'est en détournant les forces toniques vers les organes qu'il agite le plus que le bercement endort les enfants, et qu'il est souvent efficace dans plusieurs maladies convulsives des hommes faits.

" Les premiers jours de l'homme sont presque entièrement destinés à un calme léthargique, qui favorise le développement et la perfection de ses organes. Mais, lorsque ces premiers jours se sont écoulés ; lorsque, commençant à essayer ses sens d'une manière pénible, l'enfant témoigne par des plaintes légères qu'il sent déjà le fardeau de son existence, faut-il étouffer toujours ses plaintes et l'empêcher de payer ce tribut à la nature ?

" Ne vaudrait-il pas mieux le laisser à lui-même, pourvu qu'il n'eût pas de besoin pressant et de malaise accidentel ? Bientôt il retomberait dans ce calme des sens qui doit succéder à la fatigue de leurs premières épreuves. Les nourrices impatientes qui, en le berçant, s'obstinent à le rappeler à l'état de stupeur, et à prolonger le temps marqué par son insensibilité, doivent craindre d'abuser des soulagements qu'elles lui procurent et de substituer souvent des maux funestes à des souffrances médiocres et inséparables de la condition humaine."

LE THÉ.

Comment faut-il boire le thé ?

Un journal chinois— que nous lisons dans la traduction, bien entendu—publie les recommandations suivantes sur la manière de faire le thé :

N'employez qu'une théière en porcelaine ou en grès, ce sont les meilleures, s'il faut absolument que ce soit du métal parce que votre bonne casse tout, prenez-la alors en étain, mais neuve, propre et brillante. Ne vous servez jamais d'une theière mal étamée et dont le fer se montre par places, car vous vous exposerez sans vous en douter à jouer au chimiste et à préparer du tannate, ou—si vous l'aimez mieux—du théate de fer.

Servez-vous du thé noir ; le bon thé vert reste en Chine, et celui

---

Il y a du superflu pour tous ceux qui savent se contenter du nécessaire. (*Jean Rivard défricheur et économiste*, par A. Gérin-Lajoie.) In-12..... 60c.

qu'on exporte ne vaut pas cher ; en outre des deux ou trois cents falsifications classiques que les philanthropes chinois lui font subir pour le plus grand bénéfice des barbares d'Occident, il contient souvent de la poussière de cuivre provenant des ustensiles malpropres des producteurs.

Infusez votre thé ; ne le faites pas bouillir ; prenez pour chaque tasse une cuillerée de thé et versez dessus l'eau bouillante. Si le thé est faible, mettez-en un peu plus (au fond il est meilleur marché de n'acheter que du bon thé, même en le payant un peu plus cher). Placez votre théière, bien fermée, près du fourneau, pour que le thé ne perde ni sa chaleur, ni son bouquet ; laissez passer cinq minutes et buvez.

Prenez votre thé sans y rien ajouter, ni sucre, ni lait ; les buveurs de thé, les connaisseurs, les gourmets, les Chinois n'y mettent jamais rien.

Le lait contient une substance appelée albumine, fibrine ou quelque chose d'approchant ; le thé renferme une petite quantité de tannin ; vous avez sans doute remarqué qu'en mélangeant les deux, le liquide se trouble. Eh bien ! ce trouble n'est pas autre chose que du tannate de fibrine, c'est-à-dire du cuir. En sorte que les gens qui mettent du lait dans leur thé boivent des souliers ou des bottes sous une forme un peu perfectionnée.

LE CÉLERI ET LA GOUTTE.

On a découvert récemment une bien précieuse qualité du céleri. Il paraît, en effet, qu'en mangeant régulièrement et copieusement de ce légume il en résulte une guérison radicale du rhumatisme.

Pour obtenir ce résultat, voici comment on doit accommoder le céleri :

Il faut le couper en petits morceaux ; le faire bouillir assez longtemps et prendre ce bouillon comme le bouillon ordinaire ; on mélange ensuite la pulpe avec du lait, un peu de farine et de la muscade, et l'on absorbe le tout. Ainsi, préparé, du reste, il paraît que le céleri est excellent.

Ce légume possède encore une vertu qui vient s'ajouter à l'interminable liste des spécifiques vantés contre la goutte. Pour prévenir un accès de cette terrible maladie, il suffit de faire bouillir aussi deux ou trois pieds de céleri, puis de baigner longuement la partie atteinte dans l'eau qui a servi à la cuisson, et enfin d'envelopper le pied ou le bras malade avec des feuilles de céleri.

Les martyrs du rhumatisme pourront facilement essayer ce

Les causes pour lesquelles on meurt sont les causes qui ne meurent pas. (*Nos croisés* ou histoire anecdotique de l'expédition des volontaires canadiens à Rome pour la défense de l'Eglise.) In-12 .....50c.

remède qui est, dit-on, fort usité en Italie et en Ecosse, mais que nous ne donnons, bien entendu, que sous réserve.

Quoi qu'il en soit, d'accord en ce point avec tous les bons observateurs, nous croyons devoir recommander aux goutteux, d'une façon toute spéciale, la sobriété et la frugalité, qui, nous en parlons malheureusement par expérience, jointes à un exercice suffisant, sont les meilleurs préservatifs contre cette terrible maladie.

HÉMORRAGIE NASALE.

Manière bien simple d'arrêter le saignement de nez :

On prend un petit morceau de papier blanc, on le mâche jusqu'à la cessation du saignement qui, du reste, au dire de certains médecins, ne se fait pas longtemps attendre.

On ne risque rien d'essayer ce moyen qui est à la portée de tout le monde.

UN CONSEIL LUMINEUX.

Voulez-vous rendre plus brillante la lumière de votre lampe sans pourtant augmenter d'un iota la consommation du combustible ? Eh bien ! ne vous servez que de mèches que vous aurez fait tremper dans du vinaigre jusqu'à complète saturation, et sécher ensuite jusqu'à ce qu'elles ne conservent plus trace d'humidité.

Cette observation s'applique à toutes les lampes, qu'elles soient à l'huile végétale, à l'huile minérale ou à l'esprit de vin, et depuis le grand et lumineux modérateur des salons jusqu'à l'humble veilleuse de Jenny l'ouvrière.

VERS.

On signale les vers intestinaux comme cause fréquente de maladie, surtout chez les enfants. On tue ces vers en faisant prendre au malade, à jeun, une cuillerée d'huile d'olive, avec autant de jus de citron.

Cette dose, prise deux ou trois jours consécutifs, suffit à la guérison du malade.

CONSERVATION DU CAFÉ.

Lorsque le café est grillé au degré voulu, le saupoudrer avec du sucre en poudre, dans le brûloir même qu'on referme aussitôt et qu'on agite un instant. Cette opération arrête la dilatation et concentre l'arome en accélérant le refroidissement.

Les mortifications qui profitent le plus sont celles qui viennent de Dieu. (*Le châtiment de Dieu*, par C. G.) In-12.....25c

SOUPE.

La soupe, disait le docteur Bonnefoy, est l'aliment du soldat et de l'homme du cabinet. C'est une nourriture à moitié digérée avant d'être ingérée. Au point de vue hygiénique, elle est la base d'une alimentation suffisamment réparatrice. Napoléon Ier disait même que le pot-au-feu est la base des empires. Quoique de facile digestion, pour être bien digérée, la soupe ne doit pas être mangée trop vite ni trop chaude.

MAL DE DENTS.

Liez une petite cuillerée à café de poudre de chasse dans de la mousseline assez résistante, de manière à avoir un nouet. Au moment de la douleur, mâchez faiblement ce nouet. La douleur cesse, ordinairement, avant qu'une demi-heure soit écoulée.

Si le mal est occasionné par une carie, un petit grain de sel introduit dans la carie peut, en plusieurs cas, éteindre la douleur.

Pour arrêter la carie des dents, il suffit, après les avoir bien nettoyées et débarrassé la carie, de se gargariser la bouche avec du suc de cresson, ou, plus simplement, de mâcher du cresson, de manière à en faire pénétrer le suc dans la carie.

MANIÈRE DE FUMER LA VIANDE DE BŒUF.

Tous les morceaux d'un bœuf ou d'une vache sont bons à fumer; mais le morceau le plus fin, c'est la poitrine. Coupez la viande en gros quartiers, plongez-la quatre ou cinq fois dans l'eau bouillante et retirez-la tout de suite. Après cela, mettez chaque morceau sur une table et frottez-le vigoureusement avec la main pleine de sel. Plongez ensuite les morceaux ainsi frottés dans une forte saumure. Au bout de quinze jours, retirez-les, laissez-les égoutter un peu, recouvrez-les de son et pendez-les à des crochets en fer dans la cheminée. Mettez le feu à des copeaux de bois vert, ou à de la sciure, ou à des rameaux de genêt ou de genévrier. Entretenez ce feu pendant cinq ou six heures, trois jours de suite. Allez ensuite en rabattant et finissez par vous contenter du feu nécessaire pour la préparation des repas. Au bout de six ou sept semaines, la viande sera fumée. Vous la retirerez de la cheminée et la suspendrez aux poutrelles de la cuisine, comme on fait pour les quartiers de lard.

C'est celui qui aspire aux plus grandes choses qui doit être le plus grand homme. (*Montcalm en Canada*, ou les dernières années de la colonie française, par un ancien missionnaire,) In-8 br. 75c.; relié toile.....$1.00

LE DINDON.

Le dindon est un des plus beaux oiseaux de la basse-cour et des meilleurs. Quand il a pris tout son développement, sa masse charnue, blanche et potelée, fournit une des plus belles pièces que l'on puisse servir sur une table entourée de nombreux convives.

Le dindon est originaire de l'Amérique, d'où il a été importé en Europe par des missionnaires Jésuites. Il apparut pour la première fois sur une table française aux noces de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche. On l'appelait autrefois poule dindon, parce qu'on croyait que le dindon était l'oiseau appelé méléagre par les anciens. Il est reconnu aujourd'hui que le méléagre des anciens est notre pintade,

Il y a trois variétés de dindons ; le blanc, le noir, le bronzé. Le blanc, ou mêlé de gris et de blanc, n'est pas le plus volumineux, mais c'est celui qui supporte le mieux les intempéries. Les dindons noirs sont les plus gros, les bronzés sont ceux dont la chair est la plus délicate.

Les plus beaux dindons connus sont ceux de Norfolk, en Angleterre ; ils arrivent facilement à peser dix-huit à vingt livres.

On les engraisse avec les graines de cette belle plante connue, dans nos jardins, sous le nom de soleil ou tournesol (helianthus annuus), supérieure à toute autre nourriture.

Un dindon suffit à un troupeau de dindes. La dinde pond de quinze à vingt œufs. Il ne faut pas lui en donner plus de douze à couver. L'incubation dure en moyenne trente jours. Il est bon de couvrir les œufs avec un morceau de laine quand la couveuse est éloignée du nid.

Les feuilles de pissenlit, d'ortie, de laitue, hachées, avec de la farine d'avoine, constituent la meilleure pâte. Il faut les préserver avant tout du froid et de l'humidité.

Le moment critique de l'élevage des dindonneaux est celui où ils prennent le rouge ; c'est-à-dire où se développent sur la tête et le cou des caroncules ou excroissances d'un rouge vif, dépourvues de plumes. Beaucoup meurent à ce moment dangereux de leur vie.

C'est à S. M. la reine Victoria d'Angleterre, qui ne dédaigne pas de gouverner elle-même la magnifique basse-cour de Windsor qu'on doit, depuis une trentaine d'années, la découverte d'un remède efficace contre cet accident. Ayant remarqué que les dindonneaux malades recherchaient dans les épluchures les débris d'oignon, elle ordonna d'en mêler à leurs aliments. L'expérience réussit, et il est reconnu aujourd'hui que les oignons, avec leurs feuilles bien hachées, mêlés aux aliments des dindons, les préservent de la maladie rouge. Or, quand le dindon a franchi cette étape, il est sauvé, brave les intempéries, mange de tout ; herbes coupées, graines, carottes, navets, betteraves, limaçons, sauterelles, insectes de toutes espèces, mûres et baies sauvages, etc.....

LE MIEL.

Quand doit-on récolter le miel? Quand doit-on tailler les ruches? Trois époques sont recommandées pour la récolte :

1° Après la mort des bourdons. La raison qu'on en donne, c'est qu'alors on a le miel du printemps tiré des premières fleurs. Cette manière de faire est bonne pour les personnes qui ont des ruches à cadres mobiles, mais elle est nuisible pour les ruches en paille ordinaire. On ne trouve en effet dans ces ruches après l'essaimage que des rayons trop délicats pour qu'on puisse sans les briser renverser la ruche; la chaleur de l'été rend d'ailleurs les rayons trop tendres pour en permettre l'extraction.

2° En automne. C'est le moment où le beau miel est encore en abondance, les rayons se sont durcis et le couvain est à peu près nul. Il faudra avoir soin de laisser la provision nécessaire à la conservation de la ruche; car beaucoup de ruches périssent pendant l'hiver parce qu'on a enlevé une trop grande quantité de miel. D'après les expériences faites, il faut laisser à la ruche de 15 à 17 livres de miel; c'est beaucoup, dira-t-on; mais c'est nécessaire.

3° Au printemps. A notre avis, c'est le bon moment; les abeilles ont pris le miel nécessaire pour l'hivernage, les ruches seront moins lourdes, mais les abeilles seront bien portantes et fortes; le miel sera moins beau en apparence, mais il sera meilleur; d'ailleurs la récolte d'automne a l'inconvénient de faire des vides dans les ruches, d'y occasionner des refroidissements qui causent la dyssenterie des abeilles.

Il ne faut pas oublier de nourrir les abeilles à certaines époques, et le meilleur moyen est de placer dans un bocal renversé du lait sur le tronc supérieur de la ruche.

UTILITÉ DE LA TÉRÉBENTHINE.

Si l'on veut préserver les harnais contre la moisissure, il faut simplement mêler, à la graisse dont on se sert, un peu d'huile de térébenthine. Cette huile empêche toutes les moisissures; on a remarqué que quelques gouttes de térébenthine répandues sur les rayons d'une bibliothèque préservent les livres.

DIABÈTE.

La Gazette médicale de Turin rapporte que deux personnes d'une même famille, atteintes de diabète, ayant pris de la créosote à la dose de 10 gouttes par jour, délayées dans de l'eau, le sucre disparut des urines.

On ne savait pas cela, quoique Berut eût guéri un diabétique avec 8 gouttes de créosote.

LA VIE DES ANIMAUX.

Voici une curieuse statistique sur la durée de la vie des animaux :

Un bœuf qui n'irait pas à la boucherie aurait de la peine à atteindre 30 ans.

Un cheval ne dépasserait guère 25 ans. L'âne n'irait pas plus loin.

Le mulet atteindrait 66 ans. Il est si entêté.

Un chien de 20 à 22 ans n'est pas commun.

Un chat de 20 ans est aux extrêmes limites de la vie.

Un porc de 20 ans serait une rareté.

Une chèvre et une brebis de 15 ans n'iraient pas plus loin.

Un lapin de 8 à 10 ans serait bien près de la mort.

Une pintade, une poule et un dindon de 12 ans vont finir leur carrière.

Une oie de 30 ans commencerait à devenir un prodige.

Le chardonneret et le moineau peuvent atteindre 20 ans.

Le corbeau, à ce qu'on prétend, rendrait des points à tous les oiseaux : 100 ans ne lui font pas peur.

JEU SCIENTIFIQUE.

Scier une bouteille en deux comme une buche sans scie. Il faut une ficelle.—Vous entourez la victime de deux couronnes ou bourrelets de papier séparés seulement par la largeur du diamètre d'une ficelle. On entoure la bouteille avec la ficelle et vous en prenez un bout, puis vous faites appel à un ami de bonne volonté qui prend l'autre bout et, en vrais chirurgiens, vous imprimez un mouvement rapide de va-et-vient à la ficelle.

Au bout de quatre minutes vous êtes essoufflé, vous admirez la force de votre bras; la bouteille est échauffée.

Alors versez avec calme de l'eau froide sur la place échauffée par la ficelle; vous entendrez un crac qui sera le signal des applaudissements car votre bouteille sera sciée sans scie et nettement en deux.

Nota.—Le même procédé ne permet pas de la raccommoder, mais en juxtaposant les morceaux et en servant la bouteille sciée à table, on peut encore extraire des étonnements aux invités qui croient avoir cassé la bouteille quand ils s'aperçoivent que le goulot reste seul en leur main : tandis que la partie remplie de vin est demeurée en place.

Les romans font l'effet de la poudre : ils brûlent, noircissent, déchirent le cœur ; les bonnes lectures l'éclairent, le fortifient, le nourrissent, (*Les Paillettes d'or*. Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.) Les 6 premières séries réunies en 2 vol. in-18 reliés toile..... $1.10.
La 7e série, (années 1886 à 1888) in-18, broché..... 13c.

Régistrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil	Thomas Barron	Lachute.
Arthabaska	M. J. A. Poisson.....	Arthabaskaville
Bagot	Ernest D. Tétreault ..	St-Liboire
Beauce	F. E. A. Tasch Fortier	St-François.
Beauharnois	Joseph Mayers.....	Beauharnois
Bellechasse	L. Solime Forgues....	St-Michel.
Berthier	Amateur Demers.....	Berthier.
Bonaventure, 1e div...	J. G. LeBel.....	New Carlisle.
Bonaventure, 2e div..	J. A. Verge	Carleton
Brome.....	H. S. Foster.....	Knowlton.
Chambly.....	Pierre E. Hurteau.. / Théo. A. Robert...	Longueuil.
Champlain	G. H. Dufresne	Ste-Geneviève de Bat.
Charlevoix et Sag. 1 div.	Charles DuBerger....	St-Etienne de la Malb.
" 2e div.	Joseph Gariépy	Baie St-Paul.
Chateauguay	Jean-Bte Poupart	Ste-Martine.
Chicoutimi, 1e div....	Ovide Bossé.....	Chicoutimi.
Chicoutimi, 2e div...	Calixte Hébert.....	Hébertville.
Coaticook.....	Ostis Shurtleff.....	Coaticook.
Compton.....	Elias Samuel Orr	Cookshire.
Deux-Montagnes	Dosithée Duprat ... / Elzéar Carmel	Ste-Scolastique.
Dorchester	François Fortier	Ste-Hénédine.
Drummond.....	Ls Adolphe Bernard. / Chs Howard Miller.	Drummondville.
Gaspé	Joseph X. Lavoie	Percé.
Hochelaga et J.-Car ..	N. M. LeCavalier... / Flavien Filiatrault..	St-Laurent. / Montréal.
Huntingdon	Andrew Somerville...	Huntingdon.
Iberville	Michel A. Bessette....	Iberville.
Iles de la Madeleine...	Edouard Alfr. Brassard.	Amherst.
Ile d'Orléans	Bruno Peltier.....	St-Laurent.
Joliette.....	Maxime Lanoie.... / Chs. A. Beaudoin...	Joliette.
Kamouraska	Henri Garon	Kamouraska.
Laprairie	J. B. Varin.....	Laprairie.
L'Assomption	Jos. Z. Martel.....	L'Assomption.
Laval	Adélard E. Léonard..	Ste-Rose.
Lévis.....	L. N. Carrier.....	Lévis.
L'Islet.....	Arsène Michaud	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière	Aug. Bédard.....	Ste-Croix.
Maskinongé	Louis Edouard Caron	Louiseville.
Mégantic	William H. Lambly ..	Inverness.
Missisquoi.....	Richard Dickinson ...	Bedford.
Montcalm	A. E. Thibodeau.....	Ste-Julienne.
Montmagny	Ed. Lavergne.....	Montmagny.
Montmorency 1e div..	Gabriel Dick.....	Château-Richer.
Montmorency 2e div...	(Voir Ile d'Orléans)....	

Régistrateurs pour la province de Québec—*Suite.*

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Montréal Est	J. C. Auger..... Chs L. Champagne	Montréal.
Montréal Ouest	Geo. Warwick Ryland.	Montréal.
Napierville.....	Alex. Richardson	Napierville.
Nicolet	Joseph A. Blondin....	Bécancour.
Ottawa	Louis Duhamel.....	Hull.
Pontiac.....	Walter Rymer.....	Havelock.
Portneuf.....	H. Q.de Saint-Georges	Cap Santé.
Québec	L'hon. E. Rémillard...	Québec.
Richelieu	Jules Chevalier.....	Sorel.
Richmond	John Ewing	Richmond.
Rimouski, No. 1.....	J. B. Saucier.....	St-Jérôme, Matane.
Rimouski, No. 2.....	L. G. Cazeau.....	Rimouski.
Rouville	H. E. Poulin	Marieville.
Saguenay	Henri Lapointe.....	Tadoussac.
Shefford	J. H. Lefebvre	Waterloo.
Sherbrooke.....	William Henry Lovell.	Sherbrooke.
Soulanges	J. Stevens	Côteau-Landing.
Stanstead.....	C. M. Thomas.....	Stanstead Plain.
Sainte-Anne des Monts	Joseph Thibault.....	Ste-Anne des Monts.
Saint-Hyacinthe	Joseph Nault.....	St-Hyacinthe.
Saint-Jean	Jos. P. Carreau.....	Saint-Jean.
Saint-Maurice	R. Kiernan.....	Trois-Rivières.
Témiscouata	Elie Mailloux.....	L'Ile Verte.
Terrebonne.....	Louis G. Lachaîne ...	St-Jérôme.
Vaudreuil.....	Frs de Sales Bastien..	Vaudreuil.
Verchères.....	Jos. Geoffrion	Verchères.
Wolfe	Eug.-Stanislas Darche.	Ham Sud.
Yamaska	Jules Allard.....	St-François du Lac.

Inspecteur : Aimé Geoffrion, Verchères.

TARIF DES MANDATS SUR LA POSTE.

MANDATS ÉMIS ET PAYABLES EN CANADA.

Pour un montant n'excédant pas $4.00, 2 centins

De plus de	$ 4.00	et moins	de	$ 10.00,	5	centins
" " "	10.00	"	"	20.00,	10	"
" " "	20.00	"	"	40 00,	20	"
" " "	40.00	"	"	60.00,	30	"
" " "	60.00	"	"	80.00,	40	"

Nul mandat payable en Canada ne peut être émis pour plus de $1 0, mais on peut obtenir plusieurs mandats de $100, chacun.

Mandats payables dans le Royaume-Uni, la France, l'Empire d'Allemagne, la Suède, la Norwège, le Danemark, la Hollande, les Bermudes, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Roumanie, la Belgique, les États-Unis, la Jamaïque, Terre-Neuve, les Indes anglaises, Victoria (Australie) Nouvelle-Galles du Sud et Tasmanie.

Pour un montant n'excédant pas $10.00, 10 centins.

De plus de	$10,00	et moins	de 20.00,	20	centins.
"	20.00	"	30.00,	30	"
"	30.00	"	40.00,	40	"
"	40.00	"	50.00,	50	"

Montant limité pour chaque mandat à $50, mais on peut en obtenir plusieurs de $50 chacun.

TARIF DES POSTES.

Carte postale pour le Canada et les Etats-Unis, 1 centin.

Carte postale double, dont une pour la réponse, 2 centins.

Carte postale pour les pays de l'Union postale, 2 centins.

Lettres pour le Canada et les Etats-Unis, 3 centins par once. Lettres pour Terre-Neuve, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Irlande, la Belgique, la Suisse, etc., 5 centins par demi-once.

Les communications produites par le calligraphe mécanique (type-writer), sont passibles de port de lettre.

Enregistrement des lettres pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 5 centins ; paquets-poste et échantillons, 5 centins. On peut se servir de timbres ordinaires, à défaut de timbres d'enregistrement.

Les journaux et publications périodiques, envoyés séparément en Canada ou aux Etats-Unis, et pesant moins d'une once, ½ centin chacun. Pour le Royaume-Uni et Terre-Neuve, 1 centin par 2 onces. —Publiés en Canada et paraissant au moins une fois par mois ; portant en tête de leur première page, le numéro, le lieu et la date de la publication, lorsqu'ils sont déposés au bureau de poste de la localité où ils sont imprimés, par le bureau de publication, pour des abonnés réguliers résidant en tout autre endroit en Canada ou aux Etats-Unis, sont transmis *franc de port*.

Livres, Circulaires, Documents, Polices d'assurances, etc. — 1 centin par 4 onces ou fraction de 4 onces pour le Canada. —1 centin par 2 onces ou fraction de 2 onces pour les Etats-Unis, payable d'avance (les bouts des paquets devant être ouverts), et ne pas excéder 5 livres chaque, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur.

Les paquets fermés n'excédant pas 5 livres, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur, marqués : *paquets-poste*, peuvent être expédiés à tout endroit en Canada, affranchis au taux de 6 centins par 4 onces ou fraction de 4 onces. Pour le Royaume-Uni et Japon, 25 centins la livre ou fraction de livre. Pour Terre-Neuve, 15 centins la livre ou fraction de livre.

Echantillons.—Les échantillons envoyés en Canada, limités au poids de 24 onces, sont admis au taux de 1 centin par 4 onces ; pour les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, limités à 8 onces, 1 centin par 2 onces, payable d'avance.

Un avare est pris tout à coup, au beau milieu de la rue, par une violente averse et entre dans une église pour s'abriter.

En chaire, un prédicateur déployait toute son éloquence en faveur de la charité.

Notre homme écoute religieusement, et..... la pluie cesse. Alors, l'esprit tout plein de ce qu'il vient d'entendre, il sort en murmurant :

" Quel beau sermon ! Et comme ce prêtre a bien parlé de la charité ! Ça donne envie de demander l'aumône."

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICTS.	COMTÉS, ETC., Compris dans le district.	CHEFS-LIEUX.	TERMES	PROTONOTAIRES.	SHERIFS.
Arthabaska..	Arthabaska, Drummond et Mégantic.....	Arthabaskaville.....	18-21 de chaque mois. sauf juillet et août, 16-19 décembre ...	Rainville & Laurier.	P. L. Tousignant.
Beauce.....	Beauce et Dorchester.....	Saint-Joseph	13-19 mars, juin et nov.	Zéphirin Vézina ...	G. O. Taschereau.
Beauharnois..	Beauharnois, Huntingdon et Chateaugeay.....	Beauharnois.....	23-28 fév., mai, sept. et décembre	P. C. Duranceau...	Philémon Laberge
Bedford.....	Shefford, Missisquoi et Brome.....	Sweetsburg	20-24 de chaque mois, sauf juillet et août..	Hall et Léonard....	Chs S. Cotton.
Chicoutimi...	Chicoutimi	Chicoutimi.....	17 au 21 janvier, 3-7 juin et 13-19 octobre	Franç.-X. Gosselin.	Ovide Bossé.
Gaspé.....	Gaspé et Bonaventure....	Percé	28 janv. au 3 fév., 1-7 juin et 21-26 oct.....	Joseph X. Lavoie...	James T. Tuzo.
		New-Carlisle.....	15-20 janv. et juin, 3-8 oct	G. F. Maguire.....	W. M. Sheppard.
Iberville	Saint-Jean Napierville et Iberville	Saint-Jean	9-13 de chaque mois. sauf juillet et août..	Marchand & Marchand	Charles Nolin.
Joliette.....	Joliette, l'Assomption et Montcalm	Joliette	les premiers lundis et les quatre jours suivants de chaque mois sauf juillet et août..	Desrochers. Désilets	A. M. Rivard.
Kamouraska.	Kamouraska et Témiscouata.....	Fraserville.....	19-22 mars, mai, sept, et 14-17 déc.....	J. G. Pelletier..... Z. Perrault.....	F. A. Sirois.
Montmagny..	Montmagny, l'Islet et Bellechasse, ...	Montmagny.....	13-19 février, 6-12 mai, 13-19 octobre.....	Bender, Martineau.	J. D. Lépine.
Montréal.....	Hochelaga, Jacques-Car-				

	Bellechasse, ...	Montmagny.....	13-19 février, 6-12 mai, 13-19 octobre.....	Bender, Martineau.	J. D. Lépine.
Montréal.....	Hochelaga, Jacques-Cartier, Laval, Vandreuil, Soulanges, Laprairie. Chambly et Verchères, et la cité de Montréal...	Montréal.....	16 janv. au 20 avril, 1 mai au 30 juin, 9 sept. au 20 déc....	Hon. Art. Turcotte.	Hon. R. Thibeaudeau.
Ottawa.	Ottawa et Pontiac.....	Aylmer.....	14-20 janv., 20-24 avril, 14-20 sept , 20-26 nov.	Alfred Driscoll.....	L. M. Coutlée.
Québec.....	Lévis, Lotbinière, Montmorency, Portneuf, Québec et la paroisse de Beaumont	Québec	5 premiers j. jurid. de cha. mois, sauf janv. juil. et août, et les 5 j. jur. qui suiv. le 15 (sauf juill. et août).	Fiset, Burroughs et Campbell.....	C. A. E. Gagnon.
Richelieu	Richelieu, Yamaska et Berthier	Sorel.	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct. nov. déc. et 11-16 sept....	Ant. N. Gouin.....	P. Guévremont.
Rimouski	Rimouski	Rimouski.....	16-21 mars et oct., 14-17 juin et décembre.	Letendre et Chamberland.....	Alph. Couillard.
Saguenay	Charlevoix et Saguenay	Murray-Bay.....	31 janvier au 4 fév., 17-21 juin, 5-8 sept. et 8-12 nov.....	Chs DuBerger.....	P. H. Cimon.
St-François ..	Richmond, Wolfe, Compton, Stanstead, partie d'Arthabaska et la cité de Sherbrooke	Sherbrooke.....	10 au 13 de chaq. mois sauf juill., et août...	Cabana et Bowen...	E. R. Johnson.
St-Hyacinthe.	St-Hyacinthe. Bagot et Rouville.....	St-Hyacinthe.....	1-6 de chaq. mois sauf janv., juillet, août et sept.....	Roy et Beauregard.	V. B. Sicotte.
Terrebonne ..	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.....	Ste-Scolastique.....	20-23 janvier, mars, juin et octobre	Chs de Montigny...	J. W. Lapointe. & F. X. Prévost.
Trs.-Rivières	Maskinongé, St-Maurice Champlain, Nicolet et la cité des Trs-Rivières.	Trois-Rivières.....	16-24 de ch. mois, sauf juill, et août, 16-20 déc.	Lottinville & Désilets	Ch. Dumoulin.

Cour Criminelle.

DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	Greffiers de la C.
Arthabaska .	Arthabaskaville	Mars 22 et oct. 22.	Rainville & Laurier.
Beauce	St-Joseph	Mars 20 et sept. 20.	Zéphirin Vézina.
Beauharnois .	Beauharnois ...	Mars 1er et oct. 1er	P. C. Duranceau.
Bedford	Sweetsburg ...	Mars 1er et sept. 1er.	Hall et Léonard.
Chicoutimi ..	Chicoutimi	Janv. 16 et juin 2...	F. X. Gosselin.
Gaspé.	Percé	Janv. 28 et oct 21...	Joseph X. Lavoie.
	New-Carlisle ..	Janv. 20 et juin. 20.	G. F. Maguire.
Iberville	St-Jean	Mars 26 et oct. 25 ..	Marchand et Marchand.
Joliette	Joliette	Juin 15 et déc. 15...	Desrochers et Desilets.
Kamouraska.	Fraserville	Mai 6 et novemb. 10	Pelletier et Perreault.
Montmagny .	Montmagny ...	Mars 26 et oct. 25 .	Bender et Martineau.
Montréal....	Montréal	1 mr., juin, sep., 2 no.	L. W. Sicotte.
Ottawa	Aylmer	Juin 10 et déc. 10 ..	Alfred Driscoll.
Québec	Québec	Avril 10 et oct. 10.	W. E. Duggan.
Richelieu ...	Sorel	Janv. 14 et juill. 2.	Antoine N. Gouin.
Rimouski ...	Rimouski	Mars 22 et oct. 22..	Letendre & Chamberland.
Saguenay ...	Murray-Bay....	Juin 22 et Oct. 24..	Charles DuBerger
St-François .	Sherbrooke	Mars 1er. et oct. 1er	Cabana et Bowen.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe ..	Juin 19 et déc. 19...	Roy et Beauregard.
Terrebonne..	Ste-Scolastique.	Janv. 7 et juil. 3...	Ch. de Montigny.
T.-Rivières..	Trois-Rivières .	Juin 4 et déc. 4.....	Lottinville et Désilets.

Cour Supérieure.

(Juridiction pour sommes au-dessus de $200.)
Hon. sir F. G. Johnson, Juge en chef ($6,000).

JUGES.	RÉSIDENCE.	DISTRICT.	
Hon Ls E. N. Casault....	Québec.	Québec et une partie d'Arthabaska.	$5,000 chacun.
" B. Caron.....			
" Fred. Wm. Andrews			
" A. B. Routhier.....			
" Sir F. G. Johnson...	Montréal.	Montréal et une partie de Terrebonne.	
" L. A. Jetté			
" L. O. Loranger.....			
" M. Mathieu.....			
" Charles Gill.			
" C. P. Davidson.....			
" J. S. C. Wurtele....			
" M. M Tait.....			
" S. Pagnuelo.....			
" Charles I. Doherty..			
" H. T. Taschereau..	Montréal.....	Terrebonne.	$4,000 chacun.
" J. B. Bourgeois.....	Trois-Rivières.	Trois-Rivières.	
" E. T. Brooks.....	Sherbrooke	St-François.	
" H. C. Pelletier.....	Berthier en bas	Beauce et Montmagny.	
" H. G. Malhiot.	Aylmer	Ottawa et cté. d'Argenteuil.	
" L. Tellier	St-Hyacinthe ..	St-Hyacinthe.	
" W. W. Lynch... ...	Knowlton.....	Bedford.	
" J. A. Ouimet	Sorel.....	Richelieu.	
" J. A. Gagné.....	Murray-Bay ...	Saguenay et Chicoutimi.	
" L. A. Billy.....	Québec..... ...	Gaspé.	
" Chs de Lorimier.....	Joliette	Joliette.	$3,500
" L. Bélanger.....	Beauharnois.	Beauharnois et Terrebonne.	
" A. N. Charland.....	Saint-Jean.....	Iberville.	
" M. A. Plamondon...	Arthabaskaville	Arthabaska.	
" Ernest Cimon.....	Fraserville....	Kamouraska.	
" J. Larue	Rimouski	Rimouski.	

COUR SUPRÊME DU CANADA. (SIÈGE A OTTAWA.)

Hon. Sir William Johnston Ritchie, juge en chef, ($8,000.)
" Samuel Henry Strong,
" Télesphore Fournier,
" Henri Elzéar Taschereau,
" John Wellington Gwynne.
" Christopher S. Paterson.
} Juges puisnés, ($7,000 chacun.)
Registraire,—R. Cassels, jr.
Secrétaire,—George Duval.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Hon. A. Lacoste, juge en chef, ($6,000.)

Hon. Alexander Cross,
" L. F. G. Baby,
" Jean Blanchet,
} Juges puisnés, ($5,000.)
Hon. L. R. Church,
" J. G. Bossé.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

District d'Arthabaska.—Siége à Arthabaskaville, du 16 au 21 de chaque mois, sauf juillet et août, du 14 au 19 décembre.

District de Beauce.—Siége à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre. *A Sainte-Hénédine*, du 2 au 5 de mars, juin et novembre. *A Lambton*, du 26 au 29 janvier et du 24 au 27 septembre.

District de Beauharnois.—Siége à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. *A Ste-Martine*, pour le comté de Chateauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. *A Huntingdon*, pour le comté de Huntingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

District de Bedford.—Siége à Sweetsburg, du 11 au 15 des mois de janvier, mars et septembre, du 1er au 7 de février, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre. *A Waterloo*, pour le comté de Shefford, du 10 au 13 de février, avril, juin et octobre. *A Knowlton*, pour le comté de Brome, 16 et 17 janvier, mars, mai et septembre. *A Bedford*, pour le comté de Missisquoi, 15 et 16 février, avril, juin et octobre. *A Farnham*, 18 et 19 janvier, mars, mai et septembre.

District de Chicoutimi.—Siége à Chicoutimi, du 14 au 16 janvier, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

District de Gaspé.—Siége à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 15 au 20 oct. *A New-Carlisle*, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 29 septembre au 2 octobre.

District d'Iberville.—Siége à Saint-Jean, du 14 au 17 de chaque mois, sauf juillet et août. *A Napierville*, du 1er au 5 février, juin et octobre.

District de Joliette.—Siége à Joliette, les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine suivant le terme de la Cour Supérieure.—*A l'Assomption*, les deux premiers jours de mars, juin, septembre, novembre et les 27 et 28 décembre.—*A Sainte-Julienne*, pour le comté de Montcalm, les 3 et 4 mars, juin, septembre et décembre.

District de Kamouraska.—Siége à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, sept. et du 10 au 13 déc. *A Saint-Jean-Baptiste* (Ile-Verte), du 11 au 13 fév., juin et oct. *A Kamouraska* (village), du 15 au 17 fév., juin et oct.

District de Montmagny.—Siége à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre et du 1er au 5 mai. *A Saint-Michel*, pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre, et du 2 au 4 juillet. *A Saint-Jean Port-Joli*, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre et du 13 au 15 mai.

District de Montréal.—Siége à Montréal, du 1er au 24 de chaque mois de l'année, sauf janvier, juillet et août.

District d'Ottawa.—Siége à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. *A Hull*, du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 28 novembre au 2 décembre.

District de Québec.—Siége à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

District de Richelieu.—Siége à Sorel, du 13 au 15 de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov. et déc., et du 17 au 19 sept. *A Berthier*, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janv., du 17 au 19 de fév., mars, mai, juin, oct. et nov., les 20 et 21 sept. *A Saint-François du Lac*, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de fév., mars, mai, juin, sept. et oct., du 17 au 19 sept.

District de Rimouski.—Siége à Rimouski, du 10 au 15 mars et oct., du 10 au 13 juin et décembre, *A Saint-Jérôme* (de Matane), du 18 au 20 fév., juin et septembre.

District de Saguenay.—Siége à Saint-Etienne de la Malbaie, du 26 au 30 janvier, du 12 au 16 juin, du 1er au 4 septembre et du 3 au 7 novembre. *A Baie St-Paul*, pour le comté de Charlevoix, du 20 au 23 janvier, du 22 au 25 mai et du 1er au 2 octobre.

District de Saint-François.—Siége à Sherbrooke, du 14 au 17 de chaque mois de l'année, sauf juillet et août. *A Stanstead*, du 18 au 20 février et juin, 19 et 20 novembre. *A Coaticook*, pour le comté de Stanstead, du 22 au 24 février, juin et novembre. *A Cookshire*, pour le comté de Compton, du 25 au 27 janvier, mai et septembre. *A Richmond*, du 19 au 21 janvier, mai et septembre. *A Ham Sud*, pour le comté de Wolfe, du 4 au 6 février, juin et novembre.

District de Saint-Hyacinthe.—Siége à Saint-Hyacinthe, du 14 au 18 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre. *A Marieville*, pour le comté de Rouville, du 10 au 12 de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne.—Siége à Sainte-Scolastique, du 14 au 19 des mois de janv. mars, juin et oct. *A Saint-Jérôme*, du 10 au 14 des mois de mars, juin et oct. *A Lachute*, pour le comté d'Argenteuil, du 8 au 12 fév., mai, et du 11 au 14 octobre.

District des Trois-Rivières.—Siége aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. *A Louiseville*, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février, juin et octobre. *A Nicolet*, pour le comté de Nicolet, les 11 et 12 février, mai et octobre.

La Loi de Chasse et de Pêche pour la Province de Québec.

(*Extrait.*)

LA LOI DE CHASSE.

La loi qui régit actuellement la chasse, en cette Province, est l'Acte 47 Vict., chap. 25, et l'Acte 50 Vict., chap. 16.

1. Il est défendu, en cette province, de chasser, tuer ou prendre : le *caribou* et le *chevreuil*, entre le 1er janvier et le 1er octobre de chaque année ; l'*orignal* mâle et femelle, en tout temps jusqu'au premier octobre 1892.

2. Il est défendu après les dix premiers jours de prohibition, aux compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (*à l'exception de la peau*) de l'*orignal*, du *caribou* ou du *chevreuil*, sans autorisation du commissaire des terres de la couronne, et toute compagnie de chemins de fer, de bateaux à vapeur ou autre, ou toute personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cette section, sera passible d'une amende.

3. Aucune personne n'a le droit, à moins d'être domiciliée dans cette province de Québec, et d'avoir préalablement obtenu un permis du commissaire des terres de la courronne à cet effet, de tuer ou prendre vivants, durant une saison de chasse, plus de deux *orignaux*, quatre *chevreuils*, trois *caribous*.

Cette prohibition, toutefois, ne s'applique aux sauvages qu'en autant qu'elle n'affecte pas d'une manière sérieuse, leurs moyens de subsistance.

4. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre : — le *castor*, le *vison*, la *loutre*, la *marte* et le *pékan*, entre le 1er avril et le 1er novembre de chaque année ; le *lièvre*, entre le 1er fevrier et le 1er novembre de chaque année ; le *rat-musqué*, entre le 1er mai de chaque année et le 1er avril suivant, mais seulement dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier.

5. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre ;—*a*, la *bécasse*, la *bécassine* ou les *perdrix* d'aucune espèce, entre le 1er février et le 1er septembre de chaque année ; *b*. les *macreuses*, les *sarcelles*, ou les *canards sauvages* d'aucune espèce, excepté les *harles* (*becs-scies*,) le *huard* et les *goélands*, entre le 15 avril et le 1er septembre de chaque année ; *c*, aucun des oiseaux précités—excepté la *perdrix* — en aucun temps, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une embarcation ou du rivage ; de déranger, endommager, cueillir ou enlever, en aucun temps, les œufs d'aucune espèce des oiseaux dont la chasse est prohibée par la présente section, ainsi que ceux du *cygne sauvage*, de l'*oie sauvage* ou l'*outarde* ; et les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus. Néanmoins, dans les parties de la province, à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent, en tout temps, mais pour leur nourriture seulement, chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* de la présente section.

6. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses ou trappes d'aucune espèce, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les sections 1 et 5—excepté les *perdrix*—et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet ; et quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer et le détruire, ainsi que les pièges ou trappes, dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans la section 4 du présent acte, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

Il est défendu de se servir, pour la chasse des oiseaux mentionnés dans la section 5, d'aucune arme à feu ayant plus que huit de calibre.

7. Il est défendu entre le 1er mars et le 1er septembre de chaque année de chasser, tuer ou prendre, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs tels que les *hirondelles*, le *tritri*, les *fauvettes*, les *moucherolles*, les *pics*, les *engoulevents*, les *pinsons* (*rossignol*), *oiseau-rouge*, *oiseau-bleu*, etc., les *mésanges*, les *chardonnerets*, les *grives*, *merles*, *flûtes-des-bois*, etc.), les *roitelets*, le *goglu*, les *mainates*, les *gros-becs*, l'*oiseau-mouche*, les *coucous*, les *hibous*, etc. — ou d'en enlever les nids ou les œufs — sauf et excepté les *aigles*, les *faucons*, les *éperviers*, et autres oiseaux de la famille des *falconides*, le *pigeon-voyageur* (*tourte*), le *martin-pêcheur*, le *corbeau*, la *corneille*, les *jaseurs* (*récollets*), les *pies-grièches*, les *geais*, la *pie*, le *moineau*, les *étourneaux* ; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets,

pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tendus peut s'en emparer ou les détruire.

La présente section ne s'applique pas, toutefois, aux oiseaux de basse-cour.

Il est défendu en aucun temps de faire usage de strychnine, ni d'aucun autre poison délétère, soit minéral, soit végétal, ni de fusils tendus dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans cet acte.

Mais tout tel animal ou partie d'icelui peut être acheté ou vendu, quand pris légalement, pendant dix jours à compter de l'expiration des différents temps respectivement fixés par le présent acte, pour en faire la chasse.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut en aucun temps faire en cette province la chasse, dans le sens du présent acte, sans y être autorisée par un permis à cet effet.

Ce permis peut, sur paiement d'un honoraire de vingt piastres, être accordé par le commissaire des terres de la couronne, à toute personne non domiciliée dans l'une des dites provinces, qui lui en fait la demande et est valable pour toute une saison de chasse, il doit être contresigné par le surintendant de la chasse.

Tout agent des terres ou des bois de la couronne, et tout garde-forestier nommés par le commissaire des terres de la couronne sont, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, *ex-officio* garde-chasse pour la division confiée à leur surveillance respective.

LA LOI DE PÊCHE.

Il est contre la loi de prendre : le *doré* du 15 avril au 15 mai ; le *maskinongé* et l'*achigan*, du 15 avril au 15 juin ; le *saumon* (avec des rêts), du 1er août au 1er mai ; le *saumon* (à la mouche) du 15 août au 1er février ; la *truite rouge*, de ruisseau ou de rivière, du 1er octobre au 1er janvier ; la *truite grise* des lacs, du 15 octobre au 1er décembre ; la *truite saumonée*, du 15 octobre au 1er décembre ; le *poisson blanc*, du 1er novembre au 30 novembre

La pêche avec des filets et des seines, sans licence, est prohibée. Les filets doivent être levés le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Il est, en tout temps défendu de *barrer* les chenaux et les baies avec des seines ou des filets.

Cette loi s'applique aussi bien aux sauvages qu'aux blancs.

La pêche à la seine ou filet est prohibée dans les rivières suivantes, savoir : la rivière du Nord, comté d'Argenteuil, la rivière au Saumon, comté d'Huntingdon, les rivières Magog et Massawippi, comté de Stanstead et de Sherbrooke. La limite de prohibition s'étend à un demi-mille de chaque côté de l'embouchure de chacune de ces rivières, destinée à la propagation naturelle ou artificielle du poisson.

Aucune personne ne pourra, durant le temps où il est défendu de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou avoir en sa possession aucune espèce de poissons mentionnés plus haut.

Toute infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est punissable d'une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à $100 et les dépens, ou d'un emprisonnement, à défaut de paiement immédiat, pour une période n'excédant pas six mois.

Quiconque poursuivra et obtiendra jugement contre aucune personne convaincue d'avoir agi en contravention avec la loi de Pêche et de Chasse, recevra du club une récompense de cinq à cinquante dollars, suivant le cas.

DÉFENSE D'EXPORTER LE GIBIER.

Par l'item 657 du tarif de 1884, et par l'item 748 du supplément de 1885, *l'exportation* des chevreuils, dindes sauvages, cailles, perdrix, poules de prairie, bécasses rouges (*woodcock*), est *prohibée*, soit en carcasse, soit en morceaux, et toute personne exportant ou cherchant à exporter tels articles, sera pour chaque offense passible d'une amende de *cent dollars*, et l'article qu'on aura tenté d'exporter ainsi sera *confisqué*, et pourra, s'il y a des raisons plausibles de supposer l'intention d'exportation, être saisi, par tout officier des Douanes, et si telle intention est prouvée elle sera punie comme infraction aux lois de Douanes.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la chasse ou la pêche, au secrétaire du club de protection de la Chasse et de la Pêche de la Province de Québec.

Boîte de Poste, 1308, Montréal.

PERSONNE NE DOIT ÊTRE INUTILE.

Il n'est pas un seul individu qui ne puisse être utile, dit Campanella. Le vieillard peut être utile par ses conseils. Le boiteux peut servir de factionnaire ; l'aveugle peut carder la laine, trier les plumes pour les matelas et les coussins, etc. Celui qui a perdu ses yeux et ses bras, peut rendre des services par son ouïe ou sa voix. Ne restât-il à un individu qu'un seul membre, il peut encore être employé dans la campagne comme surveillant.

Ajoutons que le sentiment d'être utile, tant soit peu que ce soit, et par là d'éviter la triste nécessité d'être réduit à la mendicité, relève l'esprit, maintient au caractère quelque dignité, et donne le droit de dire : " Si nos corps sont faibles, infirmes, ou mutilés, nos âmes ne le sont pas, et peut-être plus d'un homme fort et bien constitué ne rend-il pas même ces faibles services. On ne dira pas du moins de nous : " Ils ne sont bons à " rien." Il est impossible, à la vue, par exemple, de jeunes gens privés d'une jambe ou d'un bras et qui mendient, de ne pas penser qu'ils ne sont cependant pas incapables de quelque travail. S'ils sont si tristement oisifs, à qui la faute ? à un défaut de la charité intelligente ou à leur mauvaise volonté. ED. CH.

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

SEULS AGENTS AU CANADA POUR

ADRIEN MAURIN,

G. TOIRAY-MAURIN, (Successeur.)

Fabricants d'Encres Supérieures.

PREMIERES RECOMPENSES

A TOUTES LES EXPOSITIONS.

C'est de cette fabrique qui compte plus d'un siècle de succès que sortent les fameuses encres suivantes : Encre noire fixe *le XIXe siècle*, spéciale pour l'administration, la banque, la comptabilité, etc. ; encre à copier *la Syrienne*, si bien appréciée des négociants que leurs relations d'affaires obligent à prendre plusieurs copies de leurs lettres ou factures, copies que cette encre spéciale permet d'obtenir six mois après que l'écriture a été rédigée ; encre fixe bleu-noir l'*Azuline*, d'une jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait, sans jamais subir de décoloration. Se conservant indéfiniment fluide dans l'encrier et n'oxidant jamais les plumes métalliques.

Carmins parfumés.—Encre à marquer le linge—Encres métalliques.— Colles liquides.—Cire.—Pains à cacheter, etc., etc.

BLANZY POURE & CIE

LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE DE

Plumes Métalliques

Renommée dans le monde entier, pour la grande variété, l'excellence de la qualité et la modicité du prix de ses plumes.

Ayant obtenu les plus hautes récompenses à toutes les expositions et le GRAND PRIX à l'Exposition universelle de Paris en 1889.

Supérieure au No 303.

Toutes sont en boîtes de 144 plumes.

Echantillons et Listes de Prix fournis sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

107, Avenue Papineau, Montréal.

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Cadres, etc., etc.

Spécialité :

Bancs d'Eglise, Pupitres, Chaires, etc., etc.

Marchands de bois de sciage : Pin, Epinette, Pruche, Bois-blanc, Bois-franc Frène, Merisier, etc., etc.

AYEZ VOTRE BOIS SÉCHÉ

Connaissant l'importance d'avoir un bois bien sec à offrir au public ; nous avons construit un SÉCHOIR A BOIS, divisé en 10 chambres.

C'est le séchoir le plus perfectionné, le plus grand et donnant le plus de satisfaction qui soit AU CANADA.

Capacité totale : 200,000 pieds.

Bibliothèque Populaire.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

Antoinette de Mirecourt, ou mariage secret et chagrins cachés, roman canadien, par Mme Leprohon, traduit de l'anglais. In-12 ..... 50 c.

Bible illustrée (petite), ou récits tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, à l'usage de la jeunesse. In-12, cart..... 40 c.

Ouvrage recommandé par S. G. Mgr Bourget, ancien évêque de Montréal, et par un grand nombre de prélats.

Canada (le) et les Zouaves Pontificaux, mémoires sur l'origine, l'enrôlement et l'expédition du contingent canadien à Rome, pendant l'année 1868, par E. Lef. de Bellefeuille. In-8..... 50 c.

Cantiques (recueil de) à l'usage des Oblats de Marie-Immaculée, pour les missions et retraites. Nouvelle édition, avec les airs notés. In-18 ..... 15 c.

Châtiment de Dieu (le), par C. G. In-12 ..... 25 c.

Chronique trifluvienne, par Benjamin Sulte. In-8..... 75 c.

Notes très intéressantes, fruit de patientes recherches, pour servir à l'histoire de la ville des Trois-Rivières.

Instructions Chretiennes, pour les jeunes gens, utiles à toutes sortes de personnes, mêlées de plusieurs traits d'histoires et d'exemples édifiants. In-18, cart. toile ..... 40 c.

Laurentiennes (les), poésies, par Benjamin Sulte,. In-18, br. 30 c. ; rel. toile anglaise ..... 50 c.

Montcalm (de) en Canada, ou les dernières années de la colonie française. (1756-1760), par un ancien missionnaire. In-8, avec portrait, br. 75 c. ; relié toile..... $1.00

Ouvrage du R. P. Martin de la Compagnie de Jésus.

Muse populaire (la), recueil de romances, chansons, chansonnettes et chansons comiques, avec musique. 5 livraisons. In-18 cart. toile $1.25

—Chaque livraison séparément..... 25 c.

Révélation du crime (les), ou Cambray et ses complices, chroniques canadiennes de 1834. In-18 ..... 12 c

Histoire du fameux voleur connu sous le nom de Chambers, et de ses complices, qui ont semé la terreur à Québec et aux environs par leurs déprédations dans les églises et dans les villages. Leur arrestation, leurs aveux, leur condamnation.

Saisons, (les) par Mlle Brun.—*Le printemps*, 2 vol.—*L'été*, 2 vol —*L'automne*, 2 vol.—*L'hiver*, 2 vol., en tout 8 vol.; in-18, de 200 à 225 p. chacun. Prix des 8 vol ..... 80 c.

Lectures intéressantes et curieuses sur l'histoire naturelle en rapport avec chacune des saisons de l'année, accompagnées de réflexions morales propres à inspirer l'amour et la vénération qui sont dus au divin auteur de toutes ces merveilles.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadieux & Derome

LIBRAIRES-ÉDITEURS

1603, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

Livres de prières et de piété, livres classiques, fournitures d'écoles et de bureaux, articles religieux et de fantaisie, tapisseries, etc.